

ALGÉRIE-MALI

Le Chef d'Etat malien achève sa visite en Algérie

P. 24

HISTOIRE-ARCHIVES

Le libre accès aux archives liées à la colonisation française en Algérie risque d'être "entravé" (Manceron)

P. 3

FERMETURE DES USINES DE MONTAGE AUTOMOBILE

51.000 postes d'emploi perdus en 2020

P. 3

MARCHÉ DE LA POMME DE TERRE

La régulation viendra-t-elle à bout de la spéculation ?

Le Directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), Mohamed Kharroubi, a affirmé que les prix de la pomme de terre connaîtront une baisse juste avant le mois prochain de Ramadhan, à la faveur de la poursuite des opérations de déstockage et de l'entame des nouvelles récoltes. Dans une déclaration à l'APS, M. Kharroubi a indiqué que le mois de Ramadhan coïncidera cette année avec l'arrivée, sur le marché, de quantités de la nouvelle récolte depuis plusieurs wilayas, dont Mostaganem et Skikda, ce qui aura, a-t-il dit, un impact "important" sur la baisse des prix, en plus de la poursuite des opérations de déstockage. Ainsi, la pomme de terre sera cédée, pendant Ramadhan, à des prix "raisonnables", d'autant plus que la demande connaît généralement un recul pendant le mois sacré, a-t-il relevé.

P. 4

DKnews-APS



COMMERCE

La CIPA veut booster l'exportation de produits algériens

P. 6

SÉCURITÉ SOCIALE

Des applications électroniques pour faciliter les procédures administratives

P. 3

PÉTROLE

Le Brent frôle les 70 dollars à Londres

P. 7

SANTÉ

OBÉSITÉ INFANTILE

Les antécédents familiaux en cause

P. 12-13

FOOTBALL

MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS

La FAF attend un signe du MJS (Zetchi)

P. 21



TECHNOLOGIE

Ouverture du Salon "ICT Maghreb" à Alger

P. 17

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Début du procès de l'ancien wali de Blida Mustapha Layadhi

P. 2

ALGER

Arrestation de 02 individus et saisie de plus de 10 kg de cannabis



Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 10 kg et 70 gr de cannabis, a indiqué dimanche un communiqué de ces mêmes services.

La brigade de la police judiciaire relevant de circonscription administrative d'El Harrach en coordination avec la brigade de la police judiciaire de Dar El Beida, ont arrêté 10 personnes et saisi 10,70kg de cannabis et 50 gélules de psychotropes, précise la même source.

Cette opération a été menée sur mandat de perquisition et d'extension de compétence, portant perquisition du domicile d'un mis en cause impliqué dans une affaire de vol d'une somme d'argent à Bab Ezzouar où les services de la Sûreté ont saisi une quantité importante de drogue.

Le mis en cause et un autre individu, objet d'un mandat d'amener, ont été transférés aux services de police pour finaliser les procédures, conclut la même source.

BATNA

Saisie de plus de 480 kg de baroud et près de 1.400 cartouches de fabrication étrangère



La brigade territoriale de la gendarmerie d'El Djeddar, dans la wilaya de Batna, a saisi une quantité importante de munitions de catégorie 5 composée de 483 kg de baroud et près de 1.400 cartouches de calibre 12 et 16 mm ainsi que de 9 kg de soufre, a-t-on appris dimanche auprès du groupement territoriale de ce corps de sécurité. Selon la même source, l'opération a été menée par une patrouille relevant de cette brigade qui parcourait le territoire de la commune d'El Djeddar et dont l'attention a été attirée par une intense fumée se dégageant d'une maison, a précisé la même source, soulignant que l'inspection des lieux et des alentours a permis la découverte de sept (7) sacs de baroud pesant 175 kg soigneusement dissimulés dans des broussailles et au milieu de bottes de foin.

La maison a été immédiatement encerclée et une autorisation de perquisition a été obtenue permettant aux éléments de la brigade de mettre la main sur 12 sacs de baroud d'un poids de 308 kg, ainsi qu'une quantité de soufre, des cartouches et d'outils utilisés pour la fabrication de munitions, a ajouté la même source.

Deux suspects ont été arrêtés pour "fabrication de munitions de catégorie 5 sans autorisation de l'autorité compétente" et "vente d'armes et de munitions de catégorie 5 sans autorisation de l'autorité compétente", a indiqué la même source.

BEJAIA

Deux morts et deux blessés dans une collision entre un camion et un véhicule léger



Deux morts et deux blessés ont été déplorés à l'issue d'une collision entre un camion semi-remorque et un véhicule léger, survenue dimanche matin sur la RN26 à hauteur du lieu-dit "Maakal", non loin de la ville de Sidi-Aich, à 57 km à l'ouest de Béjaia, apprend-on de la protection civile.

Toutes les victimes étaient originaires de la wilaya voisine de Bordj Bou Arreridj.

L'une a péri sur place et la seconde a succombé à ses blessures durant son transfert à l'hôpital.

Les blessés quant à eux, souffrant de graves blessures, ont été admis à l'EPH de Sidi-Aich, a-t-on précisé.

L'on ignore les causes à l'origine de cet accident, survenu en début de matinée à un moment où la circulation routière, malgré le noir de la nuit était encore très fluide, a-t-on ajouté. Les deux personnes décédées portent à cinq le nombre de victimes originaires de Bordj Bou Arreridj depuis le début de l'année. Il ya quelques semaines, trois personnes ont perdu la vie à Boudjellil sur un tronçon de la pénétrante Béjaia/Ahnif (Bouira) dans des conditions pour le moins troubles.

Leur accident, une collision entre deux véhicules, s'est produit vers 01H30 du matin, à un moment où le trafic automobile y était quasiment nul.

TRAVAUX PUBLICS

Installation d'Amar Grine à la tête de l'Agence nationale de réalisation du Port centre de Cherchell

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, a présidé dimanche, l'installation de M.

Amar Grine, dans ses fonctions de Directeur général de l'Agence nationale de réalisation du Port centre de Cherchell, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Grine occupait le poste de Directeur général de la Caisse nationale d'équipement pour le développement (CNED), selon la même source.

TRIBUNAL CRIMINEL D'OUARGLA

Trois ans de prison ferme pour apologie d'actes terroristes

Une peine de trois (3) ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA a été prononcée dimanche par le tribunal criminel d'appel d'Ouargla à l'encontre de Ch.M (28 ans) pour "apologie d'actes terroristes portant atteinte à la sécurité de l'Etat" et "réimpression et diffusion de tracts et enregistrements faisant l'apologie d'actes terroristes".

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois de février 2020, lorsque les services de sécurité de Ouargla ont obtenu des informations faisant état de l'établissement, par le mis en cause, de contacts via les réseaux sociaux avec une organisation terroriste activant au Moyen-Orient et des terroristes à l'étranger.

L'enquête a révélé que le mis en cause a procédé au téléchargement, via son compte Facebook, de plusieurs ouvrages, vidéos, photographies et chants incitant à l'action terroriste. Le représentant du ministère public avait requis, devant la gravité des charges retenues contre le mis en cause, une peine de 20 ans de prison ferme et une amende de 100.000 DA.

TISSEMSILT

Mise en service du premier complexe de prise en charge des handicapés nécessiteux



Un complexe de prise en charge des malades et handicapés nécessiteux a été mis en service, dimanche, dans la commune de Lâyoune (Tissemsilt).

Ce complexe, le premier du genre dans la wilaya, a été mis en service à l'occasion de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques.

Il comporte une salle de réadaptation fonctionnelle motrice, un atelier de formation en couture, une école coranique et une pharmacie dédiée à cette frange de la société. Cette structure permet d'assurer une prise en charge sanitaire et sociale de cette catégorie de la société. Les personnes aux besoins spécifiques pourront bénéficier d'une formation en couture ce qui permettra leur insertion sociale, selon le chef du bureau de la wilaya de l'association, Zerrouk Brahimi. Cette structure sera bientôt renforcée par une salle de soins qui assurera des examens médicaux gratuits au profit des patients nécessiteux et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on indiqué.

SIDI BEL ABBÈS

Plantation de plus de 800.000 arbustes depuis fin octobre dernier

La Conservation des forêts de Sidi Bel-Abbès a enregistré la plantation de plus de 800.000 arbustes à travers le territoire de la wilaya depuis le lancement de la campagne de reboisement le 25 octobre dernier, a-t-on appris dimanche du conservateur local des forêts, Rachid Fetati.

Dans le cadre de cette campagne, la Conservation locale des forêts a programmé plusieurs actions de plantation d'arbres au niveau du lac de Sidi M'hamed Benali, des sites naturels ainsi que les zones touchées par les feux de forêts et ce avec la contribution des éléments de l'ANP, de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales, les Scouts musulmans algériens et autres services locaux ainsi que des associations et représentants de la société civile.

Cette large campagne de reboisement devra se poursuivre jusqu'au 21 mars en cours, marquant la journée mondiale de l'arbre.

Plusieurs actions sont programmées à cette occasion pour atteindre la plantation de 48 has, soit 1,500 million d'arbustes. La wilaya de Sidi Bel-Abbès a occupé, l'année dernière, la première place au niveau national avec la plantation de 1,3 million d'arbustes à travers ses différentes régions.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Début du procès de l'ancien wali de Blida Mustapha Layadhi

Le procès de l'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, qui est poursuivi avec ses coaccusés dans une affaire de corruption et d'abus de fonction, a débuté lundi au Pôle pénal économique et financier près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger). L'ancien wali de Blida, Mustapha Layadhi, avait été limogé en août 2018 suite à la crise provoquée par l'épidémie de choléra qui avait alors frappé la région. Il est poursuivi notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'avantages injustifiés à un tiers. Parmi les indus bénéficiaires figurent les propriétaires de l'entreprise "Attia Electronics" qui se sont vu accorder de gré à gré des privilèges inaccessibles pendant 30 ans et ont bénéficié d'avantages injustifiés lors de la passation de marchés en usant de l'influence d'agents de différentes instances.

HISTOIRE-ARCHIVES

Le libre accès aux archives liées à la colonisation française en Algérie risque d'être "entravé" (Manceron)

Le libre accès aux archives liées à la colonisation française en Algérie risque d'être "entravé" par la mesure prise par le président français qui consiste à entreprendre un "travail législatif par et avec des experts de tous les ministères concernés", a estimé l'historien français, Gilles Manceron, qualifiant cette démarche "d'inquiétante".

Dans un entretien paru dimanche dans le quotidien El Watan, Gilles Manceron a souligné que "la déclassification au carton", comme l'a mentionné le communiqué du président Emmanuel Macron, "ne change pas grand-chose et continuera à entraver les recherches", ajoutant que cette mesure maintient "cette obligation d'un processus de déclassification, qui revient le plus souvent à donner le dernier mot à l'armée française pour décider aujourd'hui si tel ou tel document de l'époque peut être consulté".

L'historien estime que l'inquiétant dans ce "travail législatif à mener par le gouvernement (français) pour renforcer la communicabilité des pièces, sans compromettre la sécurité et la défense nationales", c'est qu'il y a des in situés administratives au sein de l'Etat et des groupes nostalgiques de la colonisation au sein de l'armée aujourd'hui qui "désapprouvent" les annonces du président français "sur la nécessité de dire la vérité sur le passé colonial de la France et qui cherchent à empêcher la mise en œuvre de ces annonces".

Ainsi, l'ouverture d'un chantier législatif sur la révision des délais de libre accès aux archives,



selon Gilles Manceron, "peut déboucher sur la révision de la loi en vigueur sur les archives dans le sens d'une fermeture accrue" et fait surtout craindre qu'une "nouvelle loi vienne aggraver la loi en vigueur en revenant sur la liberté d'accès aux documents, qu'ils soient pourvus ou non de tampons "secret". Ces restrictions n'ont pas lieu d'être, selon l'historien qui a tenu à rappeler que la

loi de 2008 "a veillé à imposer un délai plus long ou bien une interdiction d'accès à certains documents à protéger", considérant que tous les documents datant de plus de 50 ans "sont consultables de "plein droit" et ils doivent le rester".

M. Manceron a jugé que l'examen de ces documents est "indispensable" pour l'écriture de l'histoire des "pratiques qui ont été

mises en œuvre par l'armée et l'administration coloniale" en Algérie.

L'accès aux documents concernant les disparitions forcées de la guerre de libération est "essentiel", ajoute l'historien, en évoquant également le dossier des essais nucléaires, sur lequel un "travail historique précis" doit être fait, pour pouvoir établir "l'ampleur des dégâts provoqués,

ainsi que les dangers persistent pour les populations aujourd'hui".

Dans une déclaration publiée dimanche dans le même quotidien, l'universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison a souligné que le communiqué de presse de l'Elysée est "une opération politique et de communication destinée à faire croire que le Président tient ses promesses et, sans doute aussi à désamorcer une mobilisation remarquable par son ampleur et sa durée dans un contexte où la popularité du chef de l'Etat dans l'enseignement supérieur et la recherche est au plus bas". Selon cet universitaire, il faut continuer à interpellier "le président, son gouvernement et la majorité qui les soutient" afin d'exiger l'application de la loi du 15 juillet 2008, "celle-là même qui est encore violée par les propositions élyséennes". Pour le directeur de l'Observatoire des armements, Patrice Bouveret, la déclaration du président Macron doit être "traduite dans les faits et là en occurrence, il faut une modification législative", appelant les parlementaires français à "s'emparer de la question et supprimer cet article bloquant l'accès aux archives sur le nucléaire".

FERMETURE DES USINES DE MONTAGE AUTOMOBILE 51.000 postes d'emploi perdus en 2020

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a fait état, lundi à Chlef, de la perte de 51.000 postes d'emploi en 2020 suite à la fermeture des usines de montage automobile et à l'arrêt de l'importation des produits destinés au montage des appareils électromagnétiques. "L'année 2020 a été marquée par la perte de 51.000 postes d'emploi suite à la fermeture des usines de montage automobile et à l'arrêt de l'importation des produits destinés aux usines de montage des appareils électromagnétiques", a déclaré le ministre dans une allocution prononcée au siège de la wilaya au terme d'une présentation sur l'état du secteur. Déplorant un manque de réponse de la part de certaines administrations à des citoyens disposant de terrain, de fi-

nancement, d'expérience et de volonté pour l'investissement, le ministre a assuré que ses services veilleront à éliminer toutes les entraves pour booster l'investissement.

Le développement économique "exige la participation de tous et à tous les niveaux pour contribuer à la création de postes d'emploi et au recrutement des jeunes et des diplômés de l'université", a-t-il souligné. Evoquant l'intégration des bénéficiaires de contrats pré-emploi, M. Djaaboub a affirmé qu'il s'agit là, de l'une des priorités du Président de la République, rappelant "la titularisation de 37.000 jeunes durant les trois derniers mois".

Il a indiqué, à ce propos, que son département suivait l'opération d'insertion wilaya par wilaya, précisant que le

nombre des bénéficiaires de l'intégration dans des postes permanents est passé de 20.000 en octobre dernier à 57.000 actuellement. L'opération se poursuit en collaboration avec les secteurs des Finances et de la Fonction publique, a-t-il ajouté. M. Djaaboub effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef où il a suivi un exposé sur l'état du secteur, avant de visiter le siège de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) de la wilaya. Au programme de cette visite, l'inauguration du siège de la Caisse nationale des Congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux Publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH) et l'inspection de certains projets et organismes relevant du secteur de l'emploi.

SÉCURITÉ SOCIALE

Une série d'applications électroniques pour faciliter les procédures administratives

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a mis en place une série d'applications électroniques à l'effet de "faciliter et simplifier les procédures administratives au profit des citoyens et des usagers du secteur", a indiqué dimanche un communiqué du ministère.

"Dans le cadre de la simplification et de la facilitation des procédures administratives et de la poursuite du programme de la modernisation des services, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale met à la disposition des citoyens et usagers du Secteur une série intégrée de solutions intelligentes et d'applications électroniques" a précisé le communiqué.

Il s'agit d'applications visant à faciliter le retrait des documents relatifs à la Sécurité sociale, et des plateformes électroniques au profit des jeunes et des porteurs de projets.

En ce qui concerne l'amélioration des prestations de la sécurité sociale, cinq espaces ont été créés, en l'occurrence "El Hanaa" qui permet à l'assuré de bénéficier des prestations à distance consistant notamment en le retrait de l'attestation d'affiliation et du certificat d'éligibilité aux prestations. Elle permet aussi de suivre le relevé des indem-



nités journalières relatives à l'assurance maladie, maternité et autres.

Les assurés peuvent télécharger l'application El-Hanaa sur la plateforme "Play store" ou sur le lien "https://elhanaa.cnas.dz". Par ailleurs, l'espace Retraité permet aux retraités de se faire établir l'attestation de pension et de suivre la demande de départ en retraite déposée électroniquement par les employeurs, a indiqué la même source, précisant que ce portail est disponible en deux versions sur Android "RetraiteDZ" et

sur le site web de la Caisse nationale de retraite (CNR): www.cnr.dz

A cet effet, le ministère a appelé les retraités ou ayants-droit à appeler le numéro vert "3011" pour avoir des informations d'accès à ce portail. L'espace "Damankom CASNOS" (<https://damankom.casnos.dz>) offre la possibilité de demander l'affiliation en ligne à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés et de créer un compte permettant de suivre la situation vis-à-vis de la caisse et d'effectuer plusieurs opérations en

ligne, dont la déclaration d'activité, la consultation du relevé de carrière, le règlement en ligne, la déclaration de l'assiette de cotisation et la demande de certains documents.

Le ministère permet également aux chefs d'entreprise de bénéficier des services de télédéclaration et de règlement des cotisations de la sécurité sociale via les portails de télédéclaration de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à l'adresse <https://teledclaration.cnas.dz> et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage-intempéries des secteurs du bâtiment, travaux publics et hydraulique (CACOBATPH) à l'adresse <https://www.tasrihatcom.dz>.

Deux plateformes électroniques sont, par ailleurs, destinées aux jeunes et aux promoteurs. Il s'agit de "Wassit Online", qui propose des services en ligne pour les usagers et les demandeurs d'emploi, et de "E-CNAC", qui permet aux promoteurs (âgés entre 30 et 55 ans) désireux de créer des micro-entreprises, dans le cadre du dispositif géré par la Caisse nationale d'assurance-chômage (CNAC), d'enregistrer et de suivre leurs projets sur le site de la caisse (cnac.dz) et via l'application "E-CNAC" pour Android.

GESTION DES DÉCHETS

Renforcer l'action entre les instances administratives et la société civile (ministre)

La ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, a mis l'accent, dimanche à Alger, sur l'impératif de "renforcer l'action commune entre les instances administratives officielles et la société civile dans le domaine de gestion de déchets et d'œuvrer de concert pour le lancement de projets, en matière d'économie circulaire".

Dans une allocution lors de sa participation à une conférence virtuelle, organisée par l'Agence nationale des déchets (AND), sur "les principes généraux de la gestion intégrée des déchets", Mme Boudjemaa a mis en avant le rôle important des associations de la société civile dans la gestion des déchets en vue de créer une économie circulaire, et ce, à travers la sensibilisation du citoyen quant à l'impératif de limiter ou de réduire la quantité de déchets produite. Lors de cet événement réunissant près de 50 associations activant dans le domaine de l'environnement, la ministre a fait savoir que la gestion des déchets, en générale, et l'économie verte, en particulier, suscitent l'intérêt du Gouvernement compte tenu des revenus supplémentaires générés au profit de l'économie nationale, loin de l'économie rentière.

Pour sa part, le directeur général de l'AND, Karim Ouamane, a rappelé, dans ce sens, que les statistiques de 2020 font ressortir un volume de 13 millions tonnes de déchets ménagers, dont 32% de produits d'emballage, soulignant



que l'intérêt croissant pour le recyclage est à même de conduire à l'émergence d'un marché national de déchets et à l'intensification du tissu des sociétés activant dans ce domaine, ce qui permettra "la relance de l'économie nationale". Concernant cette conférence virtuelle, le même responsable a indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des accords de partenariat conclus entre l'AND et les associations de la société civile, visant le renforcement des capacités des cadres associatifs en matière

de gestion des déchets. A travers cette conférence, l'AND cherche à clarifier les concepts généraux et les terminologies en rapport avec la gestion intégrée des déchets au profit des associations, à apporter un soutien technique et à assurer les données et les informations précises sur cette question. Il s'agit en outre d'élaborer une feuille de route pour créer une coopération "bénéfique" avec ces associations et partant, aller de l'avant vers l'économie verte. Après avoir mis en avant le rôle pivot et essentiel du citoyen

dans le domaine de la gestion des déchets, M. Ouamane a souligné que le rôle des associations doit être axé sur la sensibilisation à la nécessité de limiter les déchets produits par le citoyen en mettant à la disposition de celui-ci les moyens nécessaires pour le tri. Il a estimé, par ailleurs, qu'en importe quelle commune ne peut mettre en oeuvre un quelconque plan relatif à la gestion des déchets sans une implication du citoyen via les associations de la société civile, qui sont un "catalyseur" important.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Généralisation des équipements au profit des personnes à besoins spécifiques dans toutes les nouvelles gares

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a fait état, dimanche dans un communiqué, de la généralisation des équipements et installations facilitant le déplacement des personnes à besoins spécifiques dans toutes les nouvelles gares du pays. A l'occasion de la Journée nationale des personnes à besoins spécifiques (14 mars), l'ANESRIF a assuré veiller à la généralisation de ces services dédiés aux personnes à besoins spécifiques dans tous ses futurs projets et installations, dans un souci de faciliter le déplacement de cette catégorie dans toutes les gares.

Evoquant, à cet égard, nombre de projets où ces facilités seront offerts, l'ANESRIF cite le projet ferroviaire Tissemsilt - Boughezoul", qui comprend cinq gares (Tissemsilt, Sidi El Adjel, Bougara, Hassi Fadoul et Chahbounia), toutes dotées de couloirs et de toilettes pour la catégorie des personnes à besoins spécifiques.

De même que pour le projet ferroviaire M'sila-Boughezoul avec ses gares Boughezoul, Birine, Bouti Sayeh et Ain El Hadjel et le projet Djelfa-Laghouat qui sera équipé en plus d'ascenseurs dans ses trois gares Djelfa, Laghouat et Sidi Makhlof. L'Agence met en avant, dans le même contexte, son attachement à équiper les projets, réalisés ou en cours de réalisation, d'espaces aménagés pour l'acquisition de billets, d'ascenseurs, de quais d'embarquement et de toilettes pour les personnes à besoins spécifiques.

Dans ce cadre elle a cité un échantillon de projets dotés d'équipements en faveur de cette catégorie, dont la ligne ferroviaire Bir Touta-Zeralda (Alger) qui englobe quatre gares équipées de passages et de toilettes pour personnes à mobilité réduite au niveau des gares de Zeralda, Tassala Merdja, Sidi Abdallah et la station de l'université.

Le projet de la ligne ferroviaire "Saïda- Moulay Slissen prévoit la réalisation d'ascenseurs, de passages et de toilettes pour personnes handicapées, au niveau des gares de Saïda, Youb, Télagh et Moulay Silissen. Le projet de la ligne ferroviaire Arzew-Arzew (ville) prévoit l'équipement de la gare d'Arzew et de Beni Saf. La gare du nouvel aéroport international Houari Boumediène est également dotée d'ascenseurs, de passages et de toilettes réservés à cette catégorie, conclut le document.

DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

El-Oued : la stabilisation du monde rural passe par le développement des zones d'ombre (Merad)

Le chargé de mission à la Présidence de la République Brahim Merad a affirmé dimanche à El-Oued que l'intérêt porté pour les zones d'ombre vise à assurer la stabilité du monde rural. S'exprimant en marge d'une visite de travail dans cette wilaya, M. Merad a indiqué que "l'intérêt porté par les pouvoirs publics pour le développement des zones d'ombre vise essentiellement à encourager la stabilité des populations rurales dans leurs régions". "Le développement des zones rurales donne l'opportunité

à leurs habitants de se lancer dans des activités d'investissement liées à la terre et à la promotion de l'individu, à l'instar des activités agricole et d'élevage, en plus de créer des micro-entreprises familiales spécialisées dans l'artisanat traditionnel et les métiers", a-t-il souligné. Il a ajouté, à ce propos, que les projets de développement en rapport direct avec les préoccupations des citoyens sont à même de contribuer à la fixation des populations dans leurs régions. Lors de cette visite de travail, le chargé de

mission à la Présidence de la République a procédé au lancement d'un projet de cantine scolaire et du revêtement d'une aire de jeu en gazon synthétique au village de Sahn-Lassoued dans la commune de Trifaoui (15 km d'El-Oued). Il a également inspecté les travaux d'un projet de piste agricole de 8,4 km pour le désenclavement des localités de Lezi-regue et Sahn-Lassoued, ainsi qu'un projet de réhabilitation d'une salle de soins avec un logement d'astreinte au village de Sebays, dans la com-

mune de Taleb-Larbi (90 km à l'Est d'El-Oued). Sur site, M. Merad a mis l'accent sur le grand intérêt qu'attache le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune au développement des régions frontalières et des zones d'ombre. Au village de Douilet, dans la commune frontalière de Benguecha, M. Merad a mis en service un réseau d'électricité alimentant plusieurs quartiers et groupements d'habitations, avant d'écouter un exposé détaillé sur le programme de raccordement au réseau

d'électricité des zones d'ombre de la wilaya ainsi que des doléances de citoyens. Au terme de la première journée de sa visite dans la wilaya, M. Merad a procédé à la mise en service d'un réseau de gaz naturel dans le village de Nadorh, commune de Reguibia (35 km d'El-Oued). Le chargé de mission à la Présidence de la République poursuivra lundi sa visite de travail par l'évaluation du niveau de prise en charge des attentes des habitants d'autres zones d'ombre de la wilaya.

AGRICULTURE

Pomme de terre : "baisse des prix juste avant le mois de Ramadhan"

Le Directeur de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), Mohamed Kharroubi, a affirmé que le prix de la pomme de terre connaîtrait une baisse juste avant le mois prochain de Ramadhan, à la faveur de la poursuite des opérations de déstockage et de l'entame des nouvelles récoltes. Dans une déclaration à l'APS, M. Kharroubi a indiqué que le mois de Ramadhan coïncidera cette année avec l'arrivée, sur le marché, de quantités de la nouvelle récolte depuis plusieurs wilayas, dont Mostaganem et Skikda, ce qui aura, a-t-il dit, un impact "important" sur la baisse des prix, en plus de la poursuite des opérations de déstockage.

Ainsi, la pomme de terre sera cédée, pendant Ramadhan, à des prix "raisonnables", d'autant plus que la demande connaît généralement un recul pendant le mois sacré, a-t-il relevé. Depuis plusieurs semaines, les prix de la pomme de terre sur les marchés de gros et de détail connaissent une hausse sensible à Alger, parallèlement à une période de soudure, qui précède les nouvelles récoltes et se caractérisent généralement par une hausse des prix de cette denrée.

En dépit des opérations de déstockage qui

ont commencé début courant mars, les prix ont poursuivi leur tendance haussière, a constaté l'APS lors d'une tournée dans plusieurs marchés d'Alger. Les prix de la pomme de terre de bonne qualité ou de qualité moyenne, oscillent entre 60 et 67 Da le Kg sur les principaux marchés de gros dans la capitale, à savoir les Eucalyptus, Hattaba et Bougara, tandis que les prix de moindre qualité, sont de 55 Da/Kg sur les mêmes marchés. Les prix de cette denrée sur les marchés de détail algérois oscillent, quant à eux, entre 60 et 85 Da, selon la qualité. Les prix élevés enregistrés actuellement concernent principalement la pomme de terre primeur produite à El-Oued et vendue sur le marché de gros dans cette wilaya du sud entre 40 et 52 Da/Kg, a précisé M. Kharroubi, à ce propos. La pomme de terre des chambres froides, également de bonne qualité, a-t-il dit, est, quant à elle, vendue sur les marchés de gros des différentes wilayas du pays entre 35 et 42 Da/Kg et concédée au client final entre 40 et 50 Da/Kg, a ajouté le responsable. Selon lui, tant que les prix restent sous la barre des 60 Da/Kg, c'est tout à fait normal en intersaison, période toujours marquée par une hausse sensible des prix.

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a injecté, jusqu'à présent, plus de 4.000 tonnes dans les marchés nationaux, contribuant ainsi à freiner la hausse des prix, a fait savoir M. Kharroubi, soulignant que "ONILEV est prêt à augmenter la cadence de déstockage de la pomme de terre pour sa mise sur le marché, le cas échéant". Pour comprendre la hausse persistante des prix de la pomme de terre dans la wilaya d'Alger, l'APS s'est rapprochée de marchands de légumes, qui ont été unanimes à affirmer que les prix étaient "élevés" sur les marchés de gros des wilayas productrices, notamment El-Oued et Relizane. Pour le marchand de légumes Mohamed, le déstockage ne permet pas actuellement de faire baisser sensiblement les prix dans la capitale car, a-t-il expliqué, "pour satisfaire leur clients" la plupart des marchands préfèrent se procurer la pomme de terre de primeur, disponible en ce moment, et éviter la pomme de terre des chambres froides.

De son côté, Farid, commerçant détaillant considère que la baisse des prix en période de soudure exige d'assurer un accompagnement public aux commerçants pour ce qui est des

opérations de transport et de commercialisation ainsi que des dispositions pour réduire les charges. Pour Samir, également commerçant, les consommateurs rejettent les produits stockés en chambres froides en raison de leur qualité, précisant que la pomme de terre frigorifiée, dont le prix ne dépasse pas 55 DA, ne connaît pas une forte demande. De nombreux commerçants ont déploré le non affichage des prix par les grossistes et la non facturation dans la majorité des marchés, d'où la spéculation et l'exploitation exercées par ces commerçants et par les intermédiaires. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulououar a précisé que les prix des légumes sont élevés à Alger, vu son éloignement géographique des wilayas productives. Le prix national de la pomme de terre oscille actuellement entre 50 et 60 Da/kg, une moyenne nettement meilleure que celle enregistrée au début du mois en cours et qui était estimée à 70 DA. L'opération de déstockage se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré du Ramadhan, ce qui se reflétera "progressivement" par une baisse des prix.

GUELMA

Journées d'information sur la Garde républicaine

Des journées d'information sur la Garde républicaine, ouvertes dimanche à Guelma, ont permis à un large public de découvrir les missions et les spécialités de ce corps d'arme.

Organisée jusqu'au 18 mars courant à la Maison de la culture Abdelmadjid Chafii par le Commandement de la Garde républicaine, la manifestation a attiré de nombreux visiteurs de toutes les tranches d'âge et catégories, dont de jeunes scouts, des universitaires et des lycéens qui ont fait le tour des stands de l'exposition relative à l'évolution et aux spécialités de la Garde républicaine.

Des officiers ont répondu au niveau des stands consacrés à la fanfare et à la cavalerie aux interrogations des visiteurs sur les modèles de selles, les différentes épées correspondant chacune à un grade et les races de chevaux utilisées par les éléments de la Garde républicaine. Des lycéens et des universitaires se sont intéressés par ailleurs à la formation et aux conditions d'intégration au sein de ce corps d'arme ainsi qu'aux activités de formation, de protection, à l'histoire et aux réalisations de la Garde républicaine en Algérie.

Dans ce contexte, le chef du service de communication du Commandement de la Garde républicaine, le colonel Lamine Gharbi, a souligné dans son allocution à l'ouverture de ces journées, en présence des autorités locales et d'officiers du secteur militaire et la 5ème région militaire, que cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication



2020/2021 de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire.

Il a ajouté que cette manifestation vise à rapprocher les citoyens de ce corps d'arme présent à Alger et ses alentours, relevant que l'Etat-major de l'Armée est consciente que certains citoyens ne peuvent connaître la Garde républicaine qu'à travers ce type de sorties menées par ses éléments dans les wilayas du pays. "Nous sommes là pour rapprocher le citoyen de ce corps d'arme et lui présenter ses composantes, ses spécialités et ses réalisations dans le cadre du programme de modernisation en plus de dévoiler aux jeunes les conditions requises pour l'intégrer", a ajouté le même officier supérieur,

relevant que la manifestation est "une opportunité de consolider la solidarité et la cohésion entre l'armée et le peuple". Le colonel Lamine Gharbi a également indiqué que le Commandement de la Garde républicaine a programmé pour 2020/2021 trois manifestations de ce genre à Guelma puis à Biskra et Naâma pour présenter ce corps d'arme de l'Armée nationale populaire aux citoyens. L'ouverture de ces journées a donné lieu à la présentation d'un documentaire sur les activités de la Garde républicaine, ses différentes unités et composantes avant la visite des participants aux stands et ateliers de la manifestation qui s'étale jusqu'à jeudi prochain.

AIN TÉMOUCHENT
Convention cadre d'accompagnement des activités sportives pour les handicapés

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité et celui de la jeunesse et des sports de la wilaya de Aïn Témouchent ont signé dimanche une convention-cadre pour assurer l'accompagnement des activités sportives des personnes aux besoins spécifiques.

Le wali d'Aïn Témouchent, M'hamed Amoumen, a souligné à cette occasion que cette convention, paraphée à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, devra impulser une dynamique aux sportifs de cette catégorie qui permettra au secteur de la jeunesse et des sports de les accompagner en mobilisant des infrastructures sportives et l'assistance technique. Le responsable local de la jeunesse et des sports, El -Amine Meziane Cherif, a indiqué que les services de son secteur mettront les infrastructures sportives à la disposition des clubs sportifs des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que leur accompagnement avec un encadrement technique et

psychologique.

Ainsi, trois clubs d'athlétisme, de basket-ball et de football bénéficieront, dans une première étape, des dispositions de cet accord. D'autres équipes devront également tirer profit de cette convention, a précisé le Directeur de l'action sociale et solidarité, Mohamed Bouzada. Par ailleurs, la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques ont été marquées par une visite à l'unité de chirurgie et rééducation fonctionnelle de la scoliose de l'EPH "Dr. Benzerdjeb". Ce service enregistre une augmentation de ses activités, notamment celles relatives à la chirurgie des malformations congénitales de la colonne vertébrale et de la myasthénie grave. Une cérémonie symbolique a été organisée au Centre psychopédagogique pour enfants handicapés déficients mentaux du chef-lieu de wilaya au cours de laquelle des motos et des fauteuils roulant ont été distribués.

EL TARF

Une ferme pédagogique pour les personnes aux besoins spécifiques à Ain El Assel

Une ferme pédagogique destinée à l'initiation des élèves handicapés scolarisés au travail de la terre (plantation, arrosage) a été créée au niveau du centre psychopédagogique de la commune de Ain El Assel (El Tarf), a-t-on appris dimanche lors des festivités marquant la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques. L'intérêt pédagogique et l'impact psychologique de cette ferme pédagogique sur les personnes aux besoins spécifiques ont été, à cette occasion, soulignés par la direction

locale de l'action sociale et la solidarité (DASS) et le wali Harfouche Benar, estimant que les élèves sont préparés durant leur cursus scolaire pour pouvoir par la suite profiter de l'éventail de formations proposées dans le domaine agricole. La célébration de la journée nationale des personnes aux besoins spécifiques, célébrée le 14 mars de chaque année, a donné lieu à El Tarf à la distribution d'une vingtaine d'équipements pour handicapés (fauteuils roulants et déambulateurs). Une exposition de travaux manuels

réalisés par des personnes aux besoins spécifiques a été également lieu en marge de cette cérémonie, organisée par la direction de l'action sociale de la wilaya au centre psychopédagogique chahid El Hadi Abidat Ben Bachir, avec la participation de différents centres similaires de cette wilaya frontalière. Lors de cette journée, l'accent a été également mis sur l'importance des programmes didactiques mis en place pour assurer un encadrement adapté aux élèves aux besoins spécifiques scolarisés à

travers les différents établissements spécialisés de la wilaya d'El Tarf qui compte plus de 5.000 handicapés moteurs, 6.619 déficients mentaux, 2.041 non voyants et près de 500 malentendants. La wilaya compte quatre centres psychopédagogiques implantés à El Tarf, Bouhadjar, Aïn El Assel et celui des sourds muets à Ben M'Hidi, prenant en charge un total de 172 enfants parmi lesquels figurent 60 enfants atteints du syndrome de Down (trisomie 21). Une journée de sensibilisation des trans-

porteurs à l'importance de respecter les lieux réservés à cette catégorie vulnérable de la société a été lancée, en outre, par les services de la sûreté de wilaya, en présence d'enfants scolarisés au sein dudit centre. Des délégués dédiés à la nécessité d'apporter assistance à ceux qui souffrent d'un handicap ont été distribués aux transporteurs et autres usagers de la route, pour les sensibiliser à se solidariser avec les personnes aux besoins spécifiques et faciliter leur insertion sociale.

CONSTANTINE

3 projets destinés à l'insertion socioprofessionnelle des handicapés

Trois (3) projets visant l'insertion socioprofessionnelle des personnes aux besoins spécifiques ont été mis en exploitation dans la wilaya de Constantine à la fin de l'année 2020, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS). "Affectés au bénéfice des associations à caractère social et humanitaire, ces projets ont été financés dans le cadre des subventions accordées par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme", a précisé à l'APS, la directrice de la DASS, Samia Gouah en marge d'une cérémonie symbolique organisée au profit de cette catégorie sociale, présidée par le wali Ahmed Abdelhafid Saci, dans le cadre de la célébration de la journée nationale des handicapés (14 mars). Selon Mme Gouah, il s'agit ainsi d'un projet portant aménagement d'un centre pour la prise en charge des enfants autistes réservé à l'association "Wafa" des parents d'enfants autistes et déficients mentaux, d'un centre de rééducation fonctionnelle aménagé par l'association "Errissala" d'aide aux malades et d'un atelier de couture traditionnelle consacré à l'association caritative "Essiradj".

La directrice de la DASS a ajouté en marge de cette rencontre tenue au siège de la wilaya que deux (2) autres projets d'aménagement de deux (2) unités de fabrication de fromage et de produits laitiers et de conservation des légumes secs, sont pris en charge par l'asso-

ciation "Ahdaf El Alfia Oua Etanmia El Moustadama", faisant savoir que la mise en œuvre de ces projets est tributaire du parachèvement des procédures administratives par le ministère de tutelle dont l'attribution des agréments.

L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à encourager le développement du mouvement associatif et la promotion du secteur de la solidarité nationale à travers l'adhésion de tous les partenaires, a-t-elle affirmé.

La réalisation de ces projets ayant nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de près de 30 millions de DA, puisée du Fonds de solidarité nationale vise, selon Mme Gouah, l'intégration des personnes aux besoins spécifiques dans le monde socioprofessionnel et l'amélioration des conditions de vie des catégories vulnérables.

La cérémonie tenue dans le strict respect des mesures visant la lutte contre la propagation du coronavirus, a donné lieu à la distribution de 12 fauteuils roulants et appareillages nécessaires pour cette frange sociale en présence des autorités locales, dont des cadres du secteur de l'action sociale et de la solidarité.

Le programme établi à cette occasion a consisté aussi à attribuer un local commercial au profit d'une femme handicapée, implanté dans la commune de Zighoud Youcef (Nord de Constantine) ainsi que deux (2) crédits relatifs à l'attribution de matières premières af-

fectés au bénéfice de deux (2) jeunes aux besoins spécifiques (futurs porteurs de projets), octroyés au titre du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Près de 47.000 personnes aux besoins spé-

cifiques, dont 13.000 handicapés bénéficiaires de différentes primes et plus de 9.800 handicapés à 100 %, sont recensés par les services locaux du secteur de l'action sociale, selon les dernières statistiques établies par la DASS.

TLEMCCEN

Coup d'envoi des journées culturelles et distractives destinées aux enfants

La sixième édition des journées culturelles et de loisirs s'est ouverte, dimanche à la maison de culture "Abdelkader Alloula" de Tlemcen, avec une forte présence d'enfants accompagnés de leurs parents. La cérémonie d'ouverture de la manifestation, organisée par la maison de la culture jusqu'au 17 mars courant, a été marquée par l'organisation d'un atelier de jeux créatifs concernant le développement de la mémoire permettant aux enfants de se divertir, de découvrir leurs capacités et d'affiner leurs talents. Une pièce de théâtre intitulée "Halawiyat faroula" de l'association culturelle locale "Ahhab El-Masourah", a été présentée. Le spectacle porte sur des contes et des histoires tournant autour de sujets pédagogiques ciblés, ainsi que de chansons, reprises en chœur par le jeune public. Cette édition, coïncidant avec les vacances scolaires, verra la programmation de plusieurs ateliers, notamment ceux dédiés au dessin, à la lecture, aux travaux manuels, en plus de la présentation de pièces théâtrales et des jeux pour enfants, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la maison de culture, Mohamed Touati. Plusieurs associations activant dans le théâtre pour enfants de Tlemcen et d'autres wilayas participent à cette manifestation, à l'instar "Abnaâ Châb" de la ville de Magnhnia, "Chouâlatou Hidhab" de la wilaya de Saïda, outre une troupe du théâtre régional de Mascara, selon la même source. Des représentations théâtrales ont été programmées pour les enfants à la grande salle de la maison de culture "Abdelkader Alloula", dont la pièce "El Moufajââ" (la surprise) et "Ahlem Toufoula" (les rêves d'enfants) et "Ghabatou el ahlam" (la forêt de rêves), indique le même responsable.

COMPLEXE SIDER EL HADJAR (ANNABA) 15.000 tonnes de bobines destinées à l'exportation

Le complexe Sider El Hadjar d'Annaba est actuellement en voie d'exporter 15.000 tonnes de bobines à partir du Port d'Annaba vers l'Italie dans le cadre de son programme d'exportation de l'année 2021, a-t-on appris dimanche de la présidente du Conseil d'administration du complexe, Djamilia Labiod.

Dans une déclaration à l'APS au siège de la direction générale de l'entreprise, en présence du directeur général adjoint Lotfi Manaâ et du responsable de la communication Farid Dridi, Mme Labiod a indiqué que le complexe Sider El Hadjar, qui déploie de gros efforts pour préserver sa position sur le marché et pénétrer les marchés internationaux par des produits compétitifs, a élaboré pour l'année 2021 un plan d'exportation de 220.000 tonnes de produits ferreux plats et longs pour un montant de 100 millions de dollars, ce qui représentera 20 % du chiffre d'affaires du complexe. Elle a rappelé que le complexe a exporté en 2019 pour 51 millions de dollars (33 milliards DA) soit 17 % de son chiffre d'affaires pour un volume total de produits ferreux estimé à 153.000 tonnes, tandis qu'en 2020 le volume exporté a été de 90.000 tonnes pour une valeur de 26 millions de dollars.

Le recul du volume de la production du complexe Sider El Hadjar en 2020 est la conséquence de la pandémie du coronavirus qui a affecté les activités du complexe qui couvre les besoins en produits ferreux du marché national et exporte vers plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie dont l'Italie, la France, l'Espagne, l'Égypte, la Syrie, la Tunisie, l'Inde et le Pakistan, a-t-elle ajouté.

La direction de Sider El Hadjar ambitionne d'engager la seconde phase du plan d'investissement pour laquelle une enveloppe financière de 45 milliards DA a été affectée, a indiqué Mme Labiod qui a relevé que cette phase inclura les aciéries, les laminoirs à chaud et à froid et autres installations industrielles devant permettre la diversification des produits du complexe "dans les plus brefs délais".

Le déséquilibre actuel entre le rendement des unités réhabilitées et modernisées au titre de la première phase, notamment la zone chaude, et celui des unités n'ayant encore pas été réhabilitées affecte d'une manière négative le rythme de production et le rendement général du complexe, a fait savoir Mme Labiod qui a estimé que la concrétisation de la seconde phase du plan d'investissement "nécessitera tout au plus 24 mois". Les capacités de production du complexe Sider El Hadjar qui emploie 6.000 travailleurs s'élevaient actuellement à 750.000 tonnes et devraient dépasser un (1) million de tonnes après l'exécution de la seconde phase du plan d'investissement, indique-t-on.

MOSTAGANEM

Baisse de la production d'olives de 25% durant cette saison agricole

La production d'olives dans la wilaya de Mostaganem a connu durant la saison agricole 2020-2021 une baisse de 25%, a-t-on appris de la direction des services agricoles de la wilaya. Le bilan de la campagne des cueillettes qui a pris fin récemment, fait état d'une production d'olives de la saison actuelle de près de 165.000 quintaux contre 221.000 quintaux durant la campagne 2019-2020. Durant cette campagne, il a été récolté une production de 164.879 quintaux pour un rendement de 25 quintaux à l'hectare particulièrement pour ce qui est de la production intensive ou isolée malgré les premières estimations au début de la saison qui projetaient une récolte de plus de 219.000 quintaux pour un rendement de 34 quintaux à l'hectare, a-t-on ajouté de même source. Le service de l'organisation de la production et de l'appui technique a imputé ce recul à l'affectation d'un plus grand nombre d'oliviers dont la totalité est de 650.000 arbres, en raison des vents chauds du sud (Sirocco) qui ont soufflé durant la période s'étalant entre les mois de mai et juillet passés et, laquelle a enregistré une forte chaleur pendant la saison d'été. La production des olives destinée à la consommation (l'huile de table) dans la wilaya de Mostaganem a connu des perturbations ces dernières années dues à des aléas techniques à savoir notamment les méthodes traditionnelles de cueillettes, au greffage, les moyens d'irrigation et mauvaises alimentations des arbres, ayant conduit pour l'essentiel à une baisse de productivité à l'hectare à moins de 20 quintaux, a-t-on expliqué de même source. La plantation d'oliviers à savoir les variétés "Stigoise" et "Chemlal" s'effectue dans les zones montagneuses de la Dahra ouest regroupant les communes de Achaacha, Sidi Lakhdar (Est) et la région d'El Hadba de Mostaganem des communes de Ain Tedles, Bouguirat, Hassi Mamèche et Ain Nouissir (Sud et ouest de la Wilaya), a-t-on indiqué.

ENTREPRENEURIAT

250 dossiers acceptés pour le remboursement de prêts de micro-entreprises en difficulté

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a accepté 250 dossiers de remboursement de prêts de micro-entreprises en difficulté, a indiqué dimanche un communiqué du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la micro-entreprise qui a précisé que l'opération se poursuivait jusqu'au parachèvement de l'examen de toutes les demandes.

"En application des axes de la nouvelle stratégie adoptée pour la relance du dispositif de l'ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs crédits ou la relance de leurs activités, selon le cas, il a été organisé, jeudi dernier, la première séance de travail de la commission de Garantie, composée des représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE, chargée du traitement de ces dossiers", précise la même source.

Lors de cette réunion tenue au niveau de l'ANADE,



514 dossiers déposés par les représentants des banques ont été examinés dont 250

dossiers de remboursements acceptés, pour plus de 45 mds centimes en sus du

report pour réexamen de 239 dossiers relatifs aux entreprises en activité qui seront accompagnés par l'ANADE à travers le réexamen de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités, dans le cadre des conventions signées.

La même source fait état, également de la régularisation définitive de 19 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence alors que 6 dossiers ne remplissant pas les conditions de remboursement ont été renvoyés aux banques.

COMMERCE

La CIPA lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'exportation de produits algériens

La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour l'identification des producteurs algériens désireux s'inscrire dans le cadre du processus d'exportation de leurs produits, a indiqué dimanche l'organisation patronale dans un communiqué.

"Cette opération entre dans le cadre de la nouvelle feuille de route élaborée par la CIPA, en droite ligne des orientations des pouvoirs publics", a noté la confédération qui propose un programme d'exportation hors hydrocarbures "ambitieux" élaboré à partir d'un "long processus" de recherches et d'études expérimentales suivi par une "large" concertation avec les acteurs sur le terrain.

"C'est dans le cadre de la poursuite de ses propositions et la mise en oeuvre de ce programme sur le terrain que, la CIPA souhaite et insiste sur l'adhésion de l'ensemble des acteurs directs et les intervenants dans la chaîne de l'exportation", a-t-elle ajouté.

A ce titre, la CIPA a installé son bureau d'accueil au niveau de son siège, selon le communiqué incitant les producteurs

intéressés à constituer un dossier technique d'identification de tous leurs produits destinés à l'exportation.

A travers cette démarche, l'organisation souhaite présenter une liste exhaustive d'une large gamme de produits algériens étiquetés aux normes internationales admis à l'exportation.

Dans le programme de sa stratégie d'exportation, la CIPA compte faire adhérer deux acteurs principaux relevant du secteur public, à savoir la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), à travers sa filiale "Tasdir" et le Groupe Logitrans relevant du ministère des Transports, a détaillé la confédération.

Expliquant le processus d'exportation des produits "Made in Algeria" identifiés, la CIPA a précisé que la SAFEX, à travers sa filiale Tasdir, est désignée zone sous douane du Nord du pays et se positionne en tant que "Centre de regroupement" des produits sélectionnés à l'export et comme comptoir attiré des produits algériens pour la région d'Alger avec la participation de tous les opérateurs.

La même configuration sera, selon elle, adoptée et reproduite au niveau

d'Assihar, El-Mougar et Debdeb, soutenue par une chaîne logistique.

Pour sa part, le Groupe Logitrans aura pour mission le transport de toutes les marchandises sous douane enregistrées, identifiées et entreposées au niveau de l'espace de la filiale Ta sdir, a enchaîné la CIPA. Précisant que le transport est exclusivement réservé vers les zones choisies, en l'occurrence Assihar, El-Mougar et Debdeb, lesquelles seront converties à la fois en "zones franches" sous l'autorité de la SAFEX avec l'assistance des comptoirs permanents dédiés à l'exportation.

Tous les producteurs sont orientés vers les zones franches sélectionnées qui seront pris en charge en matière de transport de leur marchandise par les moyens de Logitrans qui dispose d'infrastructures importantes en magasinage et de traitement des marchandises, a révélé la CIPA.

Le parc logistique de Logitrans implanté au niveau de différentes régions du pays permet de faciliter le transport des marchandises algériennes de n'importe quel endroit en Algérie vers les zones franches (Assahir, El-Mougar, Debdeb), a conclu le communiqué.

AMÉLIORATION DE L'ENTREPRENEURIAT

Passage au mode de suivi et d'évaluation effective (Rédha Tir)

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rédha Tir, a affirmé, dimanche à Blida, que l'Algérie "se dirige vers l'approche de suivi et d'évaluation effective" en vue de réunir un écosystème environnemental favorable à l'amélioration et à la valorisation de l'entrepreneuriat.

"L'Algérie se dirige vers une approche de suivi et d'évaluation effective en prélude à la consécration d'une économie moderne, fondée sur la transparence et la flexibilité", a indiqué M. Tir à l'ouverture d'un atelier national sur "Les écosystèmes environnementaux sectoriels et régionaux de l'entrepreneuriat" coprésidé avec la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement

(PNUD) en Algérie, Blertha Aliko, et le wali de Blida, Kamel Nouisser.

Évoquant les missions du Conseil, il a cité le suivi et la transmission des préoccupations liées au développement de l'écosystème environnemental de l'entrepreneuriat au président de la République, "profondément convaincu que la réalisation des réformes profondes et structurelles passe par la conjugaison des efforts de tous les intervenants dans les divers secteurs".

Dans le cadre de cette démarche, le CNESE a initié cette rencontre de concertation en vue du passage du système entrepreneurial au système environnemental (environnement de l'entreprise), composé de plusieurs petites et grandes entreprises économiques, à la faveur de l'écoute

des idées et propositions des différents intervenants économiques, parmi les représentants des banques nationales, établissements financiers, organisations professionnelles et confédérations de patronats, a-t-il ajouté.

Selon le président du CNESE, le choix de Blida comme wilaya pilote pour l'étude exploratoire s'explique par les capacités dont elle dispose, en termes d'importantes entreprises économiques et de laboratoires de recherche que de proximité par rapport à Alger, soulignant que les différentes recommandations issues de cet atelier national seront soumises aux membres du Gouvernement en vue d'une restructuration moderne de l'industrie nationale.

De son côté, la représentante du PNUD à Alger, Blertha

Aliko, a salué les grands efforts consentis par l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement en soutien de l'économie nationale, notamment la création de micro-entreprises avec des aides financières, relevant "l'existence, cependant, de nombre d'obstacles auxquels il est possible de remédier à travers le soutien de l'écosystème", a-t-elle estimé.

Cette rencontre qui aura été pour les différents participants l'occasion de partager leurs expériences sera sanctionnée par des recommandations qui reflètent leurs préoccupations, ainsi que des propositions qui seront prises en considération pour la révision de la politique de soutien à l'entrepreneuriat et la mise en place d'une politique sectorielle et régionale.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 70 dollars à Londres

Les cours du pétrole commencent la semaine du bon pied lundi, le Brent repassant temporairement le seuil de 70 dollars le baril, rassérénés par de bons chiffres de l'économie chinoise et les perspectives prometteuses de la demande d'or noir.

Lundi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 69,50 dollars à Londres, en hausse de 0,40% par rapport à la clôture de vendredi.

Le Brent a passé plus tôt dans la journée la barre des 70 dollars le baril, qu'il avait déjà franchi brièvement lundi dernier, une première alors depuis le 8 janvier 2020.

A New York, le baril américain de WTI pour avril avançait de 0,40%, à 65,87 dollars.

"Une économie chinoise plus solide encourage l'optimisme des investisseurs sur les marchés du pétrole brut", a commenté Neil Wilson, analyste. La production industrielle et les ventes de détail ont en effet affiché des hausses



record en Chine sur un an lors des deux premiers mois de l'année, selon les chiffres publiés lundi par le Bureau national des statistiques. La

production industrielle du géant asiatique a progressé de 35,4% sur les deux premiers mois de l'année comparé à janvier/février 2020, tandis

que les ventes de détail, principal indicateur de la consommation, ont augmenté de 33,8%. Ces hausses sont les plus fortes depuis des décennies pour la deuxième économie mondiale. "La confiance dans la reprise de la demande mondiale de pétrole est de plus en plus grande", a indiqué de son côté l'analyste, Bjarne Schieldrop.

En fin de semaine dernière, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait dans son rapport mensuel révisé à la hausse ses prévisions de rebond de la demande mondiale d'or noir cette année: celui-ci est désormais attendu à quelque 5,9 millions de barils (mbj) par jour pour atteindre 96,3 mbj.

EXPORTATIONS D'ARMES

Le marché se stabilise dans le monde, une première depuis le début du siècle

Le commerce international des armes s'est stabilisé au cours des cinq dernières années, une première depuis le début du siècle qui s'explique notamment par le fait que plusieurs pays importateurs se sont lancés dans la production, révèle un rapport de l'institut Sipri publié lundi.

Dans le monde, les exportations d'armes sont restées stables en volume sur la période 2016-2020 par rapport à la période 2011-2015, rapporte l'Institut international de recherche sur la paix, basé à Stockholm (Sipri). Si les exportations, elles, restent à leur plus haut niveau depuis la fin de la Guerre Froide, c'est la première fois depuis la période 2001-2005 qu'elles n'ont pas augmenté. Ces cinq dernières années, trois des cinq plus grands exportateurs mondiaux - les Etats-Unis, la France et l'Allemagne - ont augmenté leurs exportations, mais ces hausses ont été

compensées par une baisse chez deux grands exportateurs, la Russie et la Chine. L'export reste dominé par les Etats-Unis qui s'arrogent 37% de part de marché (+5 points par rapport à la période 2011-2015), devant la Russie, qui tombe de 26 à 20%, principalement en raison d'une baisse des exportations vers l'Inde. Ces cinq dernières années, le marché français de l'armement, troisième du classement des pays exportateurs, a, lui, représenté 8,2% des exportations totales dans le monde. Les exportations d'armes de l'Hexagone ont bondi de 44% en 2016-2020. Du côté des importations, le Moyen-Orient enregistre une augmentation marquée: +25% sur la période et l'Arabie Saoudite est devenue le premier importateur mondial d'armes, devant l'Inde, avec 11% des importations d'armes mondiales reçues. En Inde, autrefois le plus grand importateur

mondial d'armes, les importations ont diminué de 33%, "principalement en raison de la complexité de ses processus d'acquisition, combinée à une tentative de réduire sa dépendance à l'égard des armes russes", indiquent les auteurs du rapport. Toutefois, selon Siemon Wezeman, chercheur au Sipri, la diminution des importations d'armes dans un pays ne signifie pas toujours une baisse d'intérêt pour le secteur. Dans certains cas, il s'agit d'une simple question de restrictions budgétaires, ou d'un effet cyclique lié à la rénovation récente d'un arsenal militaire national, auquel il ne sera plus nécessaire d'y toucher pendant quelques années, note-t-il.

La production locale d'armes, une tendance observée ces dernières années dans plusieurs pays importateurs, explique aussi cette baisse des échanges dans le secteur.

ETATS-UNIS

L'administration Biden n'écarte pas la mise en place d'un impôt sur la fortune (Trésor)

L'administration Biden n'écarte pas la mise en place d'un impôt sur la fortune, pour faire participer les entreprises et ménages les plus aisés au financement des dépenses engendrées par la crise, a indiqué dimanche le secrétaire au Trésor, Janet Yellen. "C'est quelque chose que nous n'avons pas encore décidé et que nous pouvons examiner", a indiqué Mme.

Yellen, interrogée sur la chaîne ABC, soulignant que "le président Biden, au cours de la campagne, a proposé (...) des alternatives qui ont un impact similaire".

Joe Biden avait proposé "que les entreprises et les particuliers aisés paient davantage

pour répondre aux besoins de l'économie, aux dépenses nécessaires, et à plus long terme, je pense que nous présenterons des propositions pour maîtriser les déficits", a détaillé la secrétaire au Trésor, équivalent du ministre de l'Economie et des Finances. Les milliers de milliards de dollars dépensés depuis un an pour aider les entreprises et les ménages, à travers les plans de relance successifs, à faire face à la crise provoquée par la Covid-19, ne cessent de creuser le déficit. Les républicains, notamment, ont fait état de leur inquiétude quant aux conséquences sur la dette du plan d'urgence de 1.900 milliards de dollars qui a été

adopté mercredi au Congrès et signé jeudi par Joe Biden.

Et un nouveau plan, visant à investir dans les infrastructures et les énergies vertes pour créer des emplois, doit encore être présenté. Mais les taux d'intérêt exceptionnellement bas diminuent considérablement le coût de la dette.

Ainsi, "bien que la dette ait considérablement augmenté, les intérêts sont restés relativement faibles par rapport à la taille de l'économie", a relevé Mme Yellen. Cependant, "nous devons nous assurer que l'économie, le budget, sont sur une trajectoire durable. (...) à plus long terme, nous devons maîtriser les déficits", a-t-elle reconnu. La secrétaire au

Trésor a de nouveau balayé les craintes d'un retour de l'inflation, qui ont agité les marchés à cause de l'argent injecté dans l'économie, au moment même où la campagne de vaccination est menée tambour battant aux Etats-Unis. Le boom économique attendu à partir du printemps devrait faire augmenter certains prix, mais les risques d'inflation sont, selon elle, bien moins élevés que celui de voir une cicatrice durable sur le marché du travail avec un plan de relance moins généreux.

"Je ne pense qu'il y a un petit risque. Et je pense que c'est gérable", a-t-elle assuré, anticipant "un mouvement temporaire".

ALLEMAGNE

Volkswagen annonce un plan de suppression d'emplois

Le constructeur allemand de l'automobile Volkswagen a annoncé dimanche un plan de suppression d'emplois non chiffré mais qui pourrait concerner jusqu'à 5.000 postes d'ici fin 2023 dans le cadre d'une réduction des coûts destinée à financer la transition vers l'électrique.

Le groupe a fait part dans un communiqué d'un accord avec le comité d'entreprise sur "un ensemble complet de mesures de régulation par l'âge" de sa masse salariale. Volkswagen s'attend à ce que "jusqu'à 900 salariés" optent pour une

formule de retraite anticipée à court terme, tandis qu'un "nombre à quatre chiffres" dans le bas de la fourchette, selon une expression consacrée pour désigner l'entreprise dans le cadre d'une cessation progressive d'activité.

Ces départs non remplacés doivent "contribuer de manière importante à une gestion rigoureuse des coûts", explique le groupe engagé dans une coûteuse transition vers la production de modèles électriques et, à plus long terme, de voitures

autonomes. "Grâce à notre haut niveau d'investissement dans l'expansion de l'électromobilité et de la numérisation, Volkswagen a pu s'établir comme pionnier du changement automobile. Nous voulons maintenant renforcer notre position de force.

Cela nécessitera la poursuite d'une gestion stricte des coûts afin de financer les investissements nécessaires à l'avenir", a expliqué le directeur des ressources humaines, Gunnar Killian, cité dans le communiqué.

OMAN

Une TVA de 5% sur les biens et services à partir d'avril

Le sultanat d'Oman va instaurer à partir d'avril prochain une TVA de 5% sur les biens et services, devenant le quatrième pays du Golfe à prendre une telle mesure face à la chute des prix du pétrole dont ces économies dépendent.

Après l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn, Oman avait annoncé en octobre 2020 l'instauration de cet impôt, le pays étant également touché de plein fouet par l'arrêt du tourisme en raison de la pandémie de Covid-19.

"L'application de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 5% commencera le 16 avril 2021", a annoncé dimanche le ministère omanais de l'Information sur Twitter.

"La TVA s'appliquera à l'ensemble des biens et services locaux et importés à l'exception de ceux qui en seront exemptés", a-t-il précisé.

Les transports publics, les services de santé, le système éducatif ou encore le secteur immobilier et "certaines activités financières" ne sont pas concernés par le nouvel impôt, a ajouté le ministère. L'Arabie saoudite et les Emirats, qui représentent 75% de l'économie du Conseil de coopération du Golfe (CCG), avaient été les premiers à introduire une TVA en 2018, une décision inédite dans une région habituée à une absence de taxes et à d'importantes subventions grâce aux revenus des hydrocarbures.

Bahreïn avait suivi en janvier 2019.

L'Arabie saoudite a triplé sa TVA en mai 2020 dans le cadre d'un programme d'austérité destiné à dégager des revenus fiscaux supplémentaires et à maîtriser les dépenses publiques.

Le Qatar et le Koweït, les deux derniers membres du CCG, n'ont pas encore introduit de TVA.

Les riches pays du Golfe ont souffert de la chute des prix de l'or noir depuis 2014, en particulier l'Arabie saoudite, premier exportateur de brut au monde. La crise sanitaire a accentué les difficultés financières de ces pays en ralentissant l'activité économique et notamment le tourisme aux Emirats et à Oman.

AFRIQUE - CÉRÉALES

Le Kenya annule l'interdiction d'importation de maïs de la Tanzanie et l'Ouganda

Le Kenya a levé l'interdiction d'importation de maïs depuis la Tanzanie et l'Ouganda, ont rapporté dimanche des médias locaux.

Après environ une semaine d'interdiction, les importations de la céréale depuis la Tanzanie et l'Ouganda pourront reprendre sous réserve d'une meilleure adéquation aux exigences phytosanitaires. Selon le ministre de l'Agriculture, Peter Munya, les exportateurs de maïs vers le Kenya devront désormais s'enregistrer auprès des services compétents et fournir des certificats d'origine pour le dédouanement de leurs marchandises aux postes-frontières. Ceux-ci devront également présenter un certificat de conformité aux normes sur les limites d'aflatoxine, une mycotoxine réputée cancérigène dont les taux élevés enregistrés dans les cargaisons avaient conduit les autorités à suspendre les importations depuis la sous-région le 5 mars dernier. La démarche des autorités vise à assurer la sécurité des consommateurs et nous ne ferons pas de compromis à ce sujet.

Alors que nous nous efforçons de fournir aux Kenyans de la nourriture saine en relevant des défis dans le système de production, nous attendons tout autant que nos partenaires commercialisent le maïs en s'alignant sur les standards de la Communauté Est-Africaine", explique Lawrence Angolo, secrétaire administratif principal au ministère de l'Agriculture.

Cette décision du gouvernement kenyan devrait contribuer à l'apaisement des tensions commerciales entre les pays de la région dont les échanges transfrontaliers de marchandises font face à de nombreuses barrières non tarifaires.

L'aflatoxine est un problème de santé publique dans la mesure où elle affecte près de 25% des produits agricoles selon les données des autorités.

Le pays a consommé 4,7 millions de tonnes de maïs en 2019/2020.

ALGER

Cérémonie de distinction en l'honneur des personnes à besoins spécifiques

L'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a organisé, dimanche à la Promenade des Sablettes (Alger), une cérémonie de distinction en l'honneur des personnes à besoins spécifiques à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de cette catégorie (14 mars). Cette cérémonie a été marquée par la distribution de cadeaux aux enfants et de plusieurs chaises roulantes aux handicapés moteurs qui ont salué ce geste louable pour leur faciliter le quotidien en milieu professionnel et scolaire.

Au programme de cette journée nationale, une exposition de produits d'artisanat réalisés par des enfants et des adultes à besoins spécifiques issus d'établissements spécialisés, en sus de spectacles de clowns, d'ateliers de dessins et d'exercices d'équitation, qui ont réjoui enfants et adultes. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire général de la wilaya d'Alger, Hamouche Djamel-Eddine a évoqué les efforts de l'Etat algérien "pour la prise en charge sanitaire et sociale de cette catégorie, qui se distingue par le défi et l'ambition", soulignant que cet événement "nous interpelle et nous rappelle le devoir de prêter une attention particulière à cette frange de la société en vue de l'insérer et de valoriser son potentiel".

Pour sa part, la directrice de l'action sociale d'Alger, Dassi Mokhtarria a affirmé que les préoccupations, les droits et les besoins des personnes à besoins spécifiques pour leur insertion socioprofessionnelle et éducative, figurent parmi les priorités du secteur, et ce, à l'effet d'améliorer le cadre de vie et garantir les services à leur profit. "L'Algérie recense quelque 78.000 handicapés (mentaux, moteurs, visuels et auditifs).

Une enveloppe financière de 274 Mds centimes est consacrée annuellement en allocations aux personnes aux besoins spécifiques", précise-t-on de même source. Mme Dassi a mis en avant le rôle des établissements spécialisés dans la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, notamment les enfants, que ce soit les établissements relevant du ministère de la Solidarité nationale ou des services de la wilaya d'Alger, au nombre de 14 et prenant en charge plus de 1430 enfants, dont 9 établissements spécialisés dans le handicap mental, 3 dans le handicap auditif, un (1) établissement spécialisé dans le handicap visuel et un autre dans la prise en charge des enfants autistes.

Selon la directrice de l'Action sociale de la wilaya d'Alger, les établissements du secteur prennent en charge également quelque 170 personnes âgées handicapées au niveau des foyers pour personnes âgées et 1.560 élèves handicapés à travers 207 classes spéciales.

Pour rappel, cette cérémonie a été organisée en coordination avec l'Association "Moustaqbal Chabab" de la wilaya d'Alger, la direction de l'Action sociale de la wilaya d'Alger et l'Office des parcs des sports et de divertissement de la wilaya d'Alger, en présence du président de l'APW d'Alger, Karim Bennour et de représentants des associations de la société civile.

LUTTE CONTRE LES DROGUES

Saisie de plus de 62 tonnes de kif traité et d'un million de comprimés psychotropes en 2020

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont procédé à la saisie de plus de 62 tonnes de kif traité et de plus d'un million de comprimés psychotropes durant l'année dernière, a indiqué le bilan d'activité de la GN au titre de l'année 2020.

"En 2020, 62.944 tonnes de kif traité, 1.800.096 comprimés psychotropes, 11.587 kg de cocaïne et 114 arbrisseaux de cannabis ont été saisis", précise la même source, ajoutant que "6.308 individus impliqués dans le trafic illicite de drogues, la possession et l'utilisation illégales de drogues ont été arrêtés soit une augmentation de 21% par rapport à 2019".

Saisissant, par ailleurs, 720 armes dont 450 fusils de chasse, 152 armes artisanales, 17 pistolets, 101 arbalètes de chasse sous-marine et 35.550 munitions, les unités de la GN ont interpellé 4.119 individus impliqués.

En ce qui concerne la contrebande, les mêmes services ont saisi 105.272 flacons de boissons alcoolisées, 1.092.537 litres de carburant, 2.708 têtes de bétails, 597.773 paquets de cigarettes et 1.246.954 produits alimentaires.

Dans le cadre de la lutte contre la migration clandestine, 190 réseaux ont été démantelés en sus de l'arrestation de 619 contrebandiers, durant la même année. Le bilan annuel de la GN fait état, également, de 87.557 infractions fiscales et 85.551 infractions commerciales et financières d'où l'arrestation de 204.254 individus.

Pour ce qui est de la lutte contre la contrebande, les mêmes services ont saisi 105.272 bouteilles de boissons alcoolisées, 1.092.537 litres d'essence, 2.708 têtes de bétail, 1.064 véhicules, 597.773 paquets de cigarettes et 1.246.954 denrées alimentaires. Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, il a été procédé au démantèlement de 190 réseaux et à l'arrestation de 619 individus lors de la même année. Le



même bilan a fait état de l'enregistrement de 87.557 infractions aux mesures fiscales et de 85.551 infractions aux mesures commerciales et financières, donnant lieu à l'arrestation de 204.254 individus.

Concernant la lutte contre la fraude et la contrefaçon, le bilan fait état de 628 actes criminels impliquant 1.185, dont 67 actes criminels liés à la fausse-monnaie, avec saisie de montants d'argent en monnaie nationale et en devise.

S'agissant des crimes de Droit commun, 206.599 actes criminels impliquant 206.710 individus ont été enregistrés, dont 70% de ces actes sont liés à la violation des mesures prises concernant le confinement sanitaire.

Pour ces qui est des agressions sur les personnes et des transgressions des biens, ont été enregistrés plus de 28.000

agressions et menaces à l'encontre des personnes, 9.200 actes d'insultes et d'injures, 3.540 agressions physiques, 1.101 agressions portant atteinte à la personne, 26.847 actes criminels liés à la transgression des biens, dont 14.849 vols et 5.402 destructions, donnant lieu à l'arrestation de 21.718 individus.

Dans ce cadre, il a été procédé au démantèlement de 743 associations de malfaiteurs et à l'arrestation de 4.000 individus.

Le bilan a également fait état des crimes commis avec les moyens TIC, d'autant plus que les unités de la GN ont enregistré, l'année écoulée (2020), 1.362 actes criminels dans lesquels plus de 1.000 individus sont impliqués, des crimes commis, pour la plupart, contre la sécurité publique ou liés à la calomnie et à l'insulte.

ACTIVITÉS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 210.000 interventions en 2020

Les unités de sécurité et d'intervention des services de la Gendarmerie nationale ont effectué en 2020 plus de 210.000 interventions, une hausse de 6 % par rapport à

2019, indique, dimanche, un communiqué du même corps de sécurité.

En matière de sécurité publique, le bilan de la Gendarmerie nationale fait état durant la même année de 210.485 interventions réalisées par les sections de sécurité et d'intervention, soit une hausse de 6 % par rapport à 2019 (199.698).

Ces interventions ont permis l'identification de 678.268 personnes et 243.068 véhicules, lors desquelles 19.563 individus ont été arrêtés et 111 véhicules saisis. Les mêmes sections ont exécuté 4834 descentes, en hausse de 11 % par rapport à 2019, durant lesquelles 803.130 personnes et 370.918 véhicules ont été identifiés, avec arrestation de 10.063 individus et saisie de 289 véhicules.

Concernant l'activité de la police spéciale, 278.497 affaires ont été traitées, dans lesquelles sont impliqués 280.093 individus, dont 1148 placés en détention.

Pour ce qui est des contraventions au protocole sanitaire anti-covid, le bilan des mêmes services fait état de 91.897 contraventions qui se sont soldées par la mise en fourrière de 25.527 véhicules et motos. Dans le cadre de la lutte contre la spéculation, le monopole et la répression de la fraude

dans les pratiques commerciales, 10.799 infractions ont été signalées ayant conduit à l'arrestation de 19.938 individus et à la saisie de 9.400 tonnes de denrées alimentaires, 57.755 produits pharmaceutiques et 61.877 unités de solutions désinfectantes.

Le nombre global des interventions menées dans la lutte contre la pandémie a atteint 505.524 interventions, où un total de 5894 gendarmes ont été mobilisés pour la sécurisation des sites dédiés au confinement des ressortissants algériens venus de l'étranger, outre la participation de ce corps sécuritaire à près de 50.000 campagnes de sensibilisation de cette pandémie et près de 19.000 campagnes de désinfection.

De leur côté, les équipes de protection des mineurs ont effectué, l'année dernière, un total de 20.096 interventions et enregistré 1.400 interventions dans le cadre du contrôle des jardins d'enfants, outre la réalisation de 1.246 enquêtes judiciaires relatives aux enfants et l'intégration de 668 enfants dans leur environnement familial. Les unités de la Gendarmerie nationale représentées par les équipes et cellules de protection des biens culturels ont traité 82 infractions relatives aux biens culturels

et effectué 128 interventions techniques, en sus de l'enregistrement de 25 découvertes archéologiques.

Les équipes ont également effectué, dans le cadre des missions qui leur ont été confiées, quelque 1.019 patrouilles.

Concernant le bilan d'activités des équipes de protection de l'environnement, un total de 3.751 affaires d'atteinte à l'environnement et 469 interventions techniques ont été enregistrées.

Quand au bilan des appels reçus sur le numéro vert des services de la Gendarmerie nationale (10-55), un total de 991.082 appels ont été enregistrés dont 157.767 appels exploités qui concernent les cas de signalement d'accidents de la route et d'atteinte aux personnes, aux biens ou à l'ordre public, outre les appels de demande de renseignements ou d'aide. Les appels exploités ont permis également aux services de la Gendarmerie nationale d'arrêter 1.245 individus en flagrant délit, tandis que plus de 43.000 appels ont été transférés à d'autres services.

Le nombre d'interventions sur terrain en réponse à ces appels a atteint 53.648 interventions, conclut le communiqué.

APS

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
2.294 morts et 9.963 blessés en 2020

Le Commandement général de la Gendarmerie nationale (GN) a fait état, dimanche, dans un bilan de 2.294 morts et 9963 blessés dans 6195 accidents de la circulation survenus au niveau national durant l'année en 2020.

Une baisse "importante" a été enregistrée, l'année 2020, en nombre des accidents de la circulation (-12,84%), des blessés (-15,99%) et de morts (-11,74%) comparativement à l'année 2019, lit-on dans le bilan qui indique que ces résultats "démontrent de la concrétisation de l'objectif tracé par le Commandement de la GN, lequel consiste en la réduction du nombre des accidents de la circulation".

Selon les services de la GN, le facteur humain "demeure la principale cause, avec un taux de 92,61%, des accidents de la circulation enregistrés en 2020, en raison du non-respect du Code de la route". Concernant les accidents les plus graves enregistrés lors de l'année écoulée, le bilan des activités de la GN indique que ces accidents sont survenus dans la wilaya de Tamanrasset (21 morts et 10 blessés), la wilaya d'El Oued (13 morts et 55 blessés), la wilaya de Souk Ahras (8 morts et un seul blessé), la wilaya de M'sila (5 morts et 31 blessés) et dans la wilaya de Biskra (4 morts et un seul blessé). Quelque 2675 véhicules de transport en commun, soit 25,94 % du total des accidents de la circula-

tion, sont impliqués dans 1607 accidents de la circulation ayant fait 220 morts et 1391 blessés. Pour ce qui est de la répartition du nombre des accidents par wilaya, le bilan fait état de 11,5% des accidents ayant été enregistrés dans les wilayas d'Alger et de Tipaza, tandis que les wilayas de M'sila et Sétif ont enregistré le plus grand nombre de morts des accidents, soit 9,50 %, alors que les wilayas de M'sila, Bouira, Ain Defla et Tipaza, ont recensé le taux le plus élevé du nombre blessés, à savoir 18,16 %.

L'autoroute Est-Ouest a enregistré, pendant la période susmentionnée, 581 accidents de la circulation, soit 9% du total des accidents relevés par les unités de la GN qui ont fait observé que la saison estivale écoulée a enregistré le grand nombre des accidents de la circulation, avec un taux atteignant 21,28 %.

Les efforts consentis par les unités de la GN "ont été couronnés de succès et ont permis de concrétiser des résultats positifs dans le territoire de leur compétence, en dépit de la crise sanitaire qu'avait connue le pays, suite à la propagation de la pandémie de Corona qui a impacté négativement la mise en œuvre de tous les plans dans le domaine de la sécurité routière et portant essentiellement sur l'aspect de la sensibilisation", affirme-t-on dans le bilan.

FRANCE

Des volontaires se confinent 40 jours dans une grotte

Un an après le premier confinement en France lié à la pandémie du nouveau coronavirus, 15 femmes et hommes vont vivre à partir de dimanche et pendant 40 jours dans une grotte en Ariège (France), dans le sud-ouest, sans notion du temps, une expérience à visée scientifique.

L'objectif de ce confinement est d'étudier les capacités d'adaptation de l'être humain à la perte de repères spatio-temporels, une question soulevée notamment avec la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, explique Christian Clot, le chef de mission.

"Dans un contexte extrême, avec un nouveau mode de vie, nous ne savons visiblement pas bien, en tant que groupe, comment répondre aux impacts provoqués par ces changements", fait le constat, en septembre 2020, cet explorateur et fondateur du Human Adaptation Institute.

C'est ainsi que va naître le projet Deep Time, qui débute dimanche à 20h00, et qui a nécessité 1,2 million d'euros de financement: des partenaires privés, publics mais surtout du Human Adaptation Institute.

Sans montre, téléphone ni lumière naturelle, ces sept hommes, sept femmes et



Christian Clot lui-même, âgés entre 27 et 50 ans, devront aussi s'habituer aux 12 degrés et 95% d'humidité de la grotte de Lombrives, générer leur électricité par un système de pédalo, et puiser l'eau dont ils ont besoin à 45 mètres de profondeur. "Jusqu'à maintenant, toutes les missions de ce type avaient pour objectif l'étude

des rythmes physiologiques du corps, mais jamais l'impact de ce type de rupture temporelle sur les fonctions cognitives et émotionnelles de l'être humain", a dit le professeur Etienne Kochlin, directeur du laboratoire de neurosciences cognitives et computationnelles à l'École normale supérieure (ENS). Les 14

volontaires --joaillière, médecin anesthésiste, agent de sécurité ou cordiste-- originaires des quatre coins de la France, participent au projet bénévolement, sans aucune indemnisation. Arnaud Burel, un biologiste de 29 ans, a accepté de participer à la mission "pour goûter à cette vie hors du temps, impossible à l'extérieur avec nos ordinateurs et téléphones portables qui nous rappellent sans cesse nos rendez-vous et obligations", dit-il. Dans la grotte, l'une des plus grandes d'Europe, "trois espaces de vie séparés ont été aménagés: un pour dormir, un pour vivre et un pour réaliser des études sur la topographie du lieu, la faune et la flore notamment", explique à la presse l'explorateur franco-suisse Christian Clot. Quatre tonnes de matériel ont été acheminées pour que les 15 volontaires puissent vivre en toute autonomie, précise-t-il.

MONGOLIE

Au moins six morts dans des tempêtes de sable et de neige

Au moins six personnes ont perdu la vie dans les fortes tempêtes de sable et de neige qui ont balayé la Mongolie ce week-end, a déclaré lundi l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence (NEMA).

Au total, 467 personnes ont été retrouvées vivantes parmi les 548 personnes qui se sont perdues dans les tempêtes, a indiqué la

NEMA, citée par des médias. Cinq personnes sont mortes dans la province de Dundgovi (sud) et un enfant de cinq ans a perdu la vie dans celle d'Arkhangai (centre-ouest).

Les recherches pour retrouver les disparus sont toujours en cours, a confirmé la NEMA, ajoutant que de nombreuses routes

ont été renversées et des lignes électriques coupées lors du passage des tempêtes dans plusieurs provinces, notamment dans celle de Dundgovi.

Les tempêtes de sable et de neige sont fréquentes au printemps en Mongolie, où près de 40% de la population nomade dépend de l'élevage pour sa subsistance.

CHINE

Une tempête de sable soufflant de la Mongolie intérieure enveloppe Pékin

Pékin, la capitale chinoise, a été enveloppée, lundi matin, de poussière jaune avec une visibilité inférieure à 1 km.

Le département météorologique de la ville avait émis une alerte jaune aux tempêtes de sable, du troisième niveau le plus sévère.

En réponse à ce temps poussiéreux, l'aéroport international Daxing de Pékin a

lancé un mécanisme d'opération en cas de faible visibilité, celle-ci étant réduite à seulement 400-800 mètres à l'aéroport, affectant ainsi un certain nombre de vols.

Ces conditions météorologiques dureront jusqu'à lundi 14h00 et la visibilité devrait s'améliorer progressivement par la suite, selon les prévisions du département météorologique cité par l'agence

Chine nouvelle. D'après son bulletin météorologique, la tempête de sable a soufflé depuis la région autonome de Mongolie intérieure (nord de la Chine) sous l'effet de cyclones et de vents forts.

Elle est arrivée dimanche soir dans le nord-ouest du Hebei, province voisine de Pékin, avant de se déplacer

vers la capitale du pays. Lundi, la concentration de PM10, particules dangereuses en suspension dans l'air, a dépassé les 2.000 microgrammes par mètre cube dans la plupart des zones. En outre, une forte concentration de 3,572 microgrammes par mètre cube a été observée dans l'arrondissement de Haidian à Pékin.

ALLEMAGNE

Les médecins de soins intensifs demandent un retour aux restrictions

L'association allemande des médecins de soins intensifs a demandé, lundi, un retour immédiat à des restrictions sévères pour contenir la troisième vague de Covid-19, alors que les autorités viennent de les assouplir.

"D'après les données dont nous disposons et à cause de la diffusion du variant britannique, nous préconisons très fortement de revenir à un verrouillage dès maintenant pour simplement empêcher une forte troisième vague", a déclaré le directeur scientifique de l'association des médecins de soins intensifs à la radio publique allemande, Christian Karagiannis.

Si le gouvernement et les régions ne rétablissent pas immédiatement de sévères restrictions, le nombre de patients en soins intensifs, qui s'élève actuellement à 2.800, pourrait vite atteindre 5 ou 6.000 si nous donnons l'occasion au virus de se propager", a-t-il prévenu sur la radio RBB. "Nous

n'avons rien à gagner à laisser la prochaine ou les deux prochaines semaines ouvertes, car nous allons atteindre très rapidement un niveau élevé et il sera deux fois plus difficile à ce niveau élevé de faire redescendre les chiffres", met en garde le médecin.

Les autorités sanitaires allemandes mettent en garde depuis plusieurs jours contre l'impact de la troisième vague infectieuse liée à la diffusion du variant britannique, qui fait grimper les chiffres du nombre d'infections.

"L'extrapolation des tendances montre qu'il faut s'attendre à des nombres de cas supérieurs la première semaine d'avril à ceux de Noël", a aussi prévenu samedi l'institut Robert Koch, chargé de la veille épidémiologique. Le taux d'incidence sur sept jours, qui ne cesse d'augmenter lui aussi depuis une semaine, pourrait alors atteindre 350, contre 82,9 lundi.

Le chef de l'institut Robert Koch, Lothar

Wieler, a estimé jeudi que "la troisième vague (avait) déjà commencé en Allemagne".

Des restrictions importantes subsistent en Allemagne, avec la fermeture depuis des mois des bars, restaurants, lieux culturels et sportifs ou encore des magasins jugés non essentiels.

Les écoles et garderies ont en revanche rouvert depuis la fin février mais avec des classes en demi-groupes.

Et les autorités ont relâché un peu la pression concernant les contacts entre personnes. La chancelière allemande, Angela Merkel, et les dirigeants des 16 Etats-régions doivent faire un point d'étape et négocier d'éventuelles nouvelles mesures le 22 mars.

Cette négociation devrait se dérouler dans un climat tendu pour le gouvernement, dont la stratégie vaccinale est critiquée de toutes parts.

ETATS-UNIS

Deux personnes tuées dans une fusillade à Chicago

Au moins deux personnes ont été tuées et 13 autres blessées dans une fusillade lors d'une soirée improvisée dans un garage de Chicago aux Etats-Unis, a rapporté dimanche la police citée par les médias locaux. "Un des participants a commencé à tirer dans le local, atteignant de nombreuses personnes", a relaté Jose Lara, de la police de Chicago, au journal Chicago Tribune.

"Quatre armes ont été retrouvées sur place (...).

Plusieurs des témoins, blessés, se trouvent encore au bloc opératoire", a précisé David Brown, le chef de la police de Chicago. Selon ce responsable, la fusillade a éclaté au petit matin dimanche dans un local de fortune servant d'atelier de mécanique automobile.

Les pompiers de la métropole ont confirmé le bilan provisoire de deux morts sur leur compte Twitter.

AUTRICHE

Démission d'un responsable chargé des commandes de vaccins

Le haut fonctionnaire autrichien chargé des commandes de son pays en vaccins contre la Covid-19 a démissionné lundi pour ne pas avoir acheté toutes les doses à sa disposition, alors que le chancelier avait critiqué des disparités de distribution dans l'Union Européenne (UE), a annoncé le ministre de la Santé, Rudolf Anschöber.

"Clemens Auer m'a prié de le relever de ses fonctions", a fait savoir M.

Anschöber, dans un communiqué, relayé par des médias, et ce, trois jours après les accusations lancées par le chef du gouvernement Sebastian Kurz sur le manque de transparence du processus dans l'UE.

"Il ne m'a pas informé de la possibilité d'obtenir des vaccins au-delà des 31 millions de doses déjà sécurisées, via un pot de réserve alimenté par les doses non réclamées par les Etats membres", a expliqué le ministre écologiste.

Cette décision intervient alors que le ton est monté ce week-end entre le camp conservateur du chancelier et les partenaires de coalition écologistes qui occupent le ministère de la Santé.

Vendredi, Sebastian Kurz avait fustigé en conférence de presse une répartition inégale des vaccins entre pays membres de l'UE, accusant certaines capitales d'avoir négocié en coulisses "des contrats" avec des laboratoires.

La République tchèque, la Slovaquie, la Bulgarie et la Lettonie se sont jointes à lui pour appeler à des discussions "le plus tôt possible" entre les 27 dirigeants européens sur ces "énormes" disparités.

Mais la Commission européenne a rappelé samedi que ce sont les Etats membres eux-mêmes "qui avaient décidé d'une répartition différente en fonction de la situation épidémiologique et des besoins de vaccination de chaque Etat".

"Dans ce système, si un Etat décide de ne pas bénéficier de sa répartition au prorata, les doses sont redistribuées entre les autres Etats membres intéressés", avait expliqué l'exécutif européen dans un communiqué.

Le parti conservateur OVP de Sebastian Kurz avait dans la foulée appelé à la démission de Clemens Auer, lui reprochant de ne pas avoir commandé le maximum de doses possibles dans le cadre de ce mécanisme.

A ce jour, 8,4% de la population de 8,9 millions d'habitants ont reçu une première dose de vaccin, contre 18,3% pour Malte, un des pays montrés du doigt par le chancelier, selon des données compilées par des médias sur la base de statistiques officielles.

ALGÉRIE - BILAN CORONAVIRUS

145 nouveaux cas, 107 guérisons et 4 décès

Cent quarante cinq (145) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 107 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 115.410 dont 145 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,3 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 3040 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 79.994 cas, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Par ailleurs, 10 patients sont actuellement en soins intensifs, a

également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 27 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 16 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 5 autres ont enregistré 10 cas et plus. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

Fournitures médicales: préparation de textes d'application pour l'organisation du marché national (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed a annoncé dimanche à Alger la préparation en cours de textes d'application "organisant et encadrant" le marché des fournitures médicales, notamment celles destinées aux personnes à besoins spécifiques.

Intervenant lors d'une journée d'études organisée par la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), en célébration de la Journée nationale de cette catégorie, M. Benbahmed a affirmé que son secteur "s'emploie à l'adoption de nouvelles mesures pour coordonner les pratiques en vigueur des différents acteurs en vue de maîtriser les dispositifs relatifs aux caractéristiques à travers la mise en place de mécanismes assurant notamment la prévention et le suivi permanent des fabricants des équipements médicaux

dans le but de satisfaire la demande nationale. Et d'ajouter qu'un "texte définissant l'entreprise pharmaceutique, notamment de fabrication et d'importation des fournitures médicales a été élaboré conformément au cadre réglementaire en coordination avec les acteurs concernés afin d'assurer la disponibilité et la qualité en vue de préserver la santé du citoyen et sa qualité de vie".

De son côté, la présidente de la FAPH, Atika Maamri a mis en avant l'impératif d'"élargir la liste des fournitures médicales remboursables notamment les poches, à tous les patients atteints de certaines maladies handicapantes".

Elle a déploré, par la même occasion, la rupture de stock de nombre de fournitures médicales destinées aux personnes à besoins spécifiques et aux patients atteints du cancer colorectal en raison de la pandémie

de la Covid-19. Pour sa part, le Chef du service Rééducation fonctionnelle au niveau de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en la matière à Azur Plage (Alger Ouest), Pr. Rachid Hocine, a plaidé pour le remboursement des fournitures médicales par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) en faveur de toutes les catégories et patients souffrant d'un handicap moteur ou d'une incontinence urinaire, rappelant la prise en charge, par la même caisse, de seulement 972 malades et handicapés en 2020".

Il a exprimé, par ailleurs, son inquiétude face à la non prise en charge de patients victimes d'AVC et d'hémiplégies (partielle ou totale) ainsi que des malades souffrant du Spina Bifida, de Parkinson ou de neuropathies en raison du diabète et d'hypertrophie, de maladies de la prostate et de la vessie.

IMPACT DE LA COVID-19

La détresse psychologique, majoritairement féminine en Algérie (Forem)

La détresse psychologique, induite par la Covid-19, est majoritairement féminine en Algérie, révèle un recueil de données réalisé par la Fondation pour le Développement de la Santé et Promotion de la Recherche (Forem).

Collectées par la Fondation de mars à décembre 2020, dans le cadre d'une cellule de 9 psychologues spécifiquement installée dès l'apparition de la pandémie du Coronavirus, ces données, communiquées à l'APS, font ressortir que sur les quelques centaines d'appels reçus, près de 80% émanent de femmes en quête de soutien psychologique, tandis que 47% proviennent de la tranche d'âge 19-45 ans.

Pour ce qui est de la provenance des sollicitations, la wilaya de Blida se place en tête du peloton (36%), suivie d'Alger (27%), de Tizi-Ouzou (11%), Boumerdes (8%), Chlef (7%), Médéa (5%), de Ain Defla et Sétif avec 2%, sachant que la communauté algérienne établie à l'étranger représentait 1% des appelants, autant de France que du Canada.

S'agissant des "multiples" motifs de consultations, ces derniers vont de la simple demande d'information sur la Covid-19 et de ses modes de transmission, à la tentative de suicide et varient selon l'âge et le sexe: les femmes étaient plus motivées par les attaques de paniques, parfois accompagnées de troubles anxieux, les manifestations dépressives, les conflits conjugaux et la violence qui s'en suit, les difficultés de gérer les enfants en période de pandémie.

Cette frange de la population était également en proie à la hantise de la mort, des troubles obsessionnels compulsifs, alors que les données en question ont démontré une "souffrance psychique" en raison du "harcèlement" exercé par leurs époux sur leurs enfants durant cette déli-

cate conjoncture, indiquent les données de la cellule de la Fondation présidée par Pr Mostefa Khiaïti.

Par ailleurs, les patients de sexe masculin ont le plus consulté, pour une rechute d'un trouble de la personnalité, un délire, des addictions, des tentatives de suicide, des angoisses de mort et des troubles obsessionnels compulsifs.

Cela, au moment où les adolescents ont "téléconsulté" pour des difficultés relationnelles et conflictuelles avec leurs parents.

Le recueil des données a, en effet, souligné les conséquences du confinement chez cette catégorie de la population, soumise à "des obligations de plus ayant accentué la problématique de l'opposition chez cette population, en parti culier chez ceux qui consomment des stupéfiants et autres drogues: le couvre-feu de 15h instauré par le Gouvernement durant la première vague de la pandémie avait restreint leur liberté tout en tronquant leur accessibilité à ces produits", déduit le document de la Forem.

La prise en charge, par les psychologues volontaires, variait d'un appelant à l'autre, conclut-il encore, notant que "si pour certains, un seul appel par semaine suffisait, pour d'autres, il leur fallait une consultation quasi continue, tant ils avaient plus de difficultés à vivre le confinement et ses impacts".

Ces difficultés étant dues au manque de ressources personnelles et sociales, selon le diagnostic émis.

L'exploitation et la mendicité infantiles signalées....

Outre la cellule spécifique à la Forem, celle-ci a mobilisé ses psychologues dans le cadre d'une autre cellule d'assistance psychologique et médicale et ce, en parte-

nariat avec l'Organe national de la Protection et de la Promotion de l'enfance (ONPPE) et à travers le numéro vert (11.11) ayant réceptionné un total de 4146 appels durant la période comprise de mars à juillet 2020.

Ce numéro, gratuitement mis à la disposition des citoyens, étant expressément destiné à la dénonciation des atteintes et violations des droits de l'enfant.

A ce propos, 40% des signalements ont alerté sur "l'exploitation économique et la mendicité des enfants et ce, en dépit de l'imposition stricte de mesures préventives", déplore la Forem, imputant cet état de fait à la situation économique "tendue" en Algérie, marquée, entre autres, par la perte de nombreux emplois conséquemment à la pandémie, à l'instar du reste du monde.

Durant la période allant de mars à juillet 2020, cette cellule a ainsi reçu des appels des 48 wilayas et de différentes tranches d'âge, le plus âgé ayant 91 ans et originaire de Médéa et le plus jeune, un garçon d'à peine 3 ans, sachant que les deux appelants se sont enquis de la nature de la maladie et étaient en attente d'assurances.

Sur les 4146 appels enregistrés, seuls 276 ont été traités, le reste ayant été jugés "hors cible", "appels muets" ou contraires par la mauvaise qualité de la connexion téléphonique, précise le document de la Forem, dont les psychologues ont été contraints d'assurer une couverture de 24/24 heures, face à la forte sollicitation de la population.

A ce niveau également, il ressort qu'une majorité des cas souffrant de troubles psychologiques (38%) est de sexe féminin, mariées et âgées entre 28 et 40 ans et ayant manifesté une symptomatologie clinique évidente, sachant que la

majorité des appels retenus ont été assis téés dans "la gestion du stress, des phases d'ennui durant le confinement, la maîtrise des comportements des enfants, etc".

A ce propos, il est fait état d'enfants "à besoin spécifiques présentant des troubles du comportement tels que l'agitation, l'hyperactivité ainsi que les addictions aux écrans".

Le suivi psychologique a également ciblé, durant la même période, les conflits au sein du couple vivant sous le même toit ou séparé, voire divorcé (non-respect du droit de garde, violence physique, difficultés d'ordre économiques), précisent les mêmes données, relevant le constat que "les patientes avaient plus de régularité dans le suivi par rapport aux hommes, tandis qu'une seule téléconsultation était suffisante pour ceux qui ne présentent pas de troubles de la personnalité".

En plus de ceux cités, la Forem a également distingué d'autres "effets néfastes" de la pandémie sur la santé mentale, à savoir l'aggravation des troubles déjà existants, la régression des autistes, la perte des compétences déjà acquises, le déclenchement de nouveaux troubles, relevant, néanmoins, quelques "bienfaits" du confinement, comme l'avancement dans l'apprentissage de certains enfants autistes et "attardés mentaux", les mamans étant plus disponibles pour eux.

Cela, au moment où "l'absence d'école" a, paradoxalement, boosté les performances d'enfants autistes de "haut niveau" car "moins stressés", explique l'ébauche d'étude de la Fondation, avant de conclure en plaidant pour une "meilleure préparation aux grandes crises et aux grands bouleversements".

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

LA PANDÉMIE DANS LE MONDE Au moins 2.654.089 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.654.089 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Plus de 119.783.950 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de dimanche, 5.435 nouveaux décès et 356.890 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 1.127 nouveaux morts, les Etats-Unis (571) et la Russie (404).

Les Etats-Unis sont le



plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 534.889 décès pour 29.439.056 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Viennent ensuite le Brésil avec 278.229 morts et 11.483.370 cas, le Mexique avec 194.710 morts (2.166.290 cas), l'Inde avec 158.725 morts (11.385.339 cas), et le Royaume-Uni avec 125.516 morts (4.258.438 cas).

Parmi les pays les plus

durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 218 décès pour 100.000 habitants, suivie par la Belgique (194), la Slovaquie (189), le Royaume-Uni (185) et le Monténégro (180).

L'Europe totalisait lundi à 11h00 GMT 897.130 décès pour 39.955.677 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 719.615 décès

(22.806.598 cas), les Etats-Unis et le Canada 557.344 décès (30.347.732 cas), l'Asie 263.001 décès (16.656.742 cas), le Moyen-Orient 108.220 décès (5.943.403 cas), l'Afrique 107.821 décès (4.040.335 cas), et l'Océanie 958 décès (33.463 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques restant toujours non détectés.

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par des agences auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

BRÉSIL Un député qui avait proposé une loi anti-vaccination succombe au Covid

Le député brésilien de la région Mato Grosso do Sul (sud), Silvio Antonio Favero, qui avait proposé en février dernier un projet de loi devant l'Assemblée législative de sa région contre la vaccination obligatoire contre le covid-19, est décédé samedi du même virus. Favero, qui a partagé avec le président brésilien, Jair Bolsonaro, ses doutes sur l'efficacité et la sécurité des vaccins anti-covid, est décédé à l'hôpital où il était admis depuis jeudi de la semaine dernière en raison de complications liées au virus, ont rapporté ses proches cités par des médias locaux. Le député de 54 ans faisait partie du Parti social-libéral (PSL), la même formation avec laquelle Bolsonaro a été élu président en 2018, avant de la quitter l'année dernière en raison de divergences avec ses dirigeants. Le député avait exprimé à plusieurs reprises, sur les réseaux sociaux, sa méfiance à l'égard des vaccins et son rejet des mesures de distanciation sociale.

Favero a présenté un projet de loi en février dernier devant la législature du Mato Grosso do Sul pour "garantir le droit du citoyen à décider s'il veut ou non se faire vacciner". Cette position est partagée par Bolsonaro, qui a déjà averti que la vaccination n'est pas obligatoire au Brésil malgré le fait que la Cour suprême a autorisé les gouvernements régionaux et municipaux à imposer des sanctions à ceux qui refusent d'être vaccinés.

Le Brésil a enregistré 1.986 nouveaux décès dus à la maladie au cours des dernières 24 heures et accumule 277.091 décès depuis le début de la pandémie.

Ce pays de 212 millions d'habitants a jusqu'à présent vacciné 10 millions de personnes (première dose), soit 4,7% de la population.

ROYAUME-UNI British Airways va lancer des passeports vaccinaux numériques

La compagnie aérienne britannique British Airways compte lancer des passeports vaccinaux numériques pour la reprise des vols internationaux en mai, quand les Britanniques seront autorisés à voyager pour les vacances, a rapporté dimanche le quotidien Evening Standard.

British Airways demandera aux personnes ayant reçu deux doses de vaccin contre le coronavirus de rentrer les détails de cette vaccination sur l'applica-

tion de la compagnie, selon les explications du journal basé à Londres. Les voyages de loisirs ne seront pas autorisés avant le 17 mai au plus tôt, a indiqué le gouvernement britannique.

D'ici là, le 12 avril, le Royaume-Uni annoncera comment et quand les voyages non essentiels en partance ou à destination du pays pourront reprendre. Le directeur général de British Airways, Sean Doyle, a appelé le Royaume-Uni à collaborer avec d'autres gouvernements

pour permettre aux applications vaccinales et sanitaires d'autoriser les voyages. Beaucoup de compagnies aériennes sont en effet en grande difficulté après une année de réduction maximale des vols. "Je pense que les personnes qui ont été vaccinées devraient être autorisées à voyager sans restriction.

Celles qui n'ont pas été vaccinées devraient pouvoir voyager avec un test de dépistage négatif", a précisé le directeur général de British Airways.

VACCIN La Russie a des accords de production de Sputnik V en Europe

Le Fonds souverain russe (RDIF) a annoncé lundi que des accords de production du vaccin anti-covid-19 Sputnik V ont été trouvés "avec des sociétés d'Italie, d'Espagne, de France et d'Allemagne", dans l'attente de son homologation dans l'UE.

"Il y a actuellement d'autres pourparlers en cours pour augmenter la production dans l'UE. Cela permettra de commencer à approvisionner le marché unique européen en

Sputnik V dès l'autorisation par l'Agence européenne du médicament (AEM), a indiqué dans un communiqué le patron du Fonds, Kirill Dmitriev. Le responsable du RDIF, qui a financé le développement de ce vaccin, n'a pas indiqué le nom des groupes européens avec lesquels des accords avaient été trouvés.

Le 9 mars, un premier accord de production avait été annoncé en Italie avec l'entreprise pharmaceutique italo-

suisse Adienne qui doit produire le vaccin en Lombardie. Sputnik V n'est pas encore autorisé dans l'Union européenne, mais a franchi une étape avec le début de son examen par l'AEM, basée à Amsterdam. Après cette annonce, les autorités russes se sont dites prêtes à fournir des vaccins à 50 millions d'Européens à partir de juin. En outre, M. Dmitriev a indiqué lundi que la Russie était aussi prête à "lancer l'approvi-

sionnement des pays de l'UE qui autoriseront Sputnik V indépendamment" de l'EMA, à l'instar de la Hongrie. Initialement accueilli avec scepticisme à l'étranger car annoncé comme une réussite dès l'été 2020 après des essais sur seulement quelque dizaines de personnes, le Sputnik V a depuis convaincu une cinquantaine de pays. Sa fiabilité a été validée en février par la revue scientifique The Lancet.

Les Pays-Bas suspendent par précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca

Les Pays-Bas ont suspendu dimanche par précaution l'utilisation du vaccin AstraZeneca contre le Covid-19 jusqu'au 28 mars inclus, après que des "effets secondaires possibles" ont été rapportés au Danemark et en Norvège, sans lien avéré à ce stade.

"Sur la base de nouvelles informations, l'Autorité néerlandaise des médicaments a conseillé, par mesure de précaution et dans l'attente d'une enquête plus approfondie, de suspendre l'administration du vaccin AstraZeneca" contre le Covid-19, a annoncé le ministère néerlandais de la Santé dans un communiqué. "La question

cruciale est de savoir s'il s'agit de plaintes après vaccination ou en raison de la vaccination. Il ne devrait y avoir aucun doute sur les vaccins", a déclaré le ministre de la Santé Hugo de Jonge, cité dans le communiqué. "Nous devons toujours faire preuve de prudence, c'est pourquoi il est sage d'appuyer maintenant sur le bouton pause par précaution", a-t-il ajouté.

La Norvège, au même titre que l'Islande ou le Danemark, avait annoncé jeudi la suspension des injections du vaccin AstraZeneca en invoquant le principe de "précaution" en raison de craintes liées à la formation de caillots sanguins.

La Bulgarie a fait de même vendredi et la Thaïlande a retardé sa campagne.

Aucun cas similaire n'est actuellement connu aux Pays-Bas, a indiqué le ministre, qui conseille toutefois aux personnes ayant reçu le vaccin de contacter leur médecin s'ils présentent des symptômes "inattendus et/ou inconnus" après trois jours. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait déclaré vendredi qu'il n'y avait "pas de raison de ne pas utiliser" le vaccin développé par le laboratoire suédo-britannique AstraZeneca et l'université d'Oxford. AstraZeneca assure que son vaccin est sûr.

ETATS-UNIS Le COVID-19 continue à aggraver les disparités en matière de santé aux Etats-Unis (CDC)

La pandémie de COVID-19 a touché de manière disproportionnée les groupes ethniques et raciaux minoritaires aux Etats-Unis, et continue à aggraver les disparités en matière de santé dans le pays, selon les données du Centre de contrôle et de prévention des maladies des Etats-Unis (CDC). Les inégalités préexistantes tendent à faire augmenter les risques de forme grave ou de décès lié au COVID-19, entraînant des disparités marquées entre les minorités ethniques et les Blancs non hispaniques, a indiqué le CDC. Les Indiens d'Amérique et les autochtones d'Alaska sont ainsi 3,7 fois plus susceptibles que les Blancs non hispaniques d'être hospitalisés, et 2,4 fois plus susceptibles de mourir du COVID-19, selon les dernières données du CDC. Les Afro-Américains sont 2,9 fois plus susceptibles d'être hospitalisés et 1,9 fois plus susceptibles de mourir du COVID-19 que les Blancs non hispaniques.

Les Hispaniques et les Latino-Américains sont quant à eux 3,1 fois plus susceptibles d'être hospitalisés et 2,3 fois plus susceptibles de mourir du COVID-19 que les Blancs non hispaniques.

Une étude publiée un peu plus tôt cette semaine par le CDC montre que c'est parmi les personnes de moins de 25 ans que les disparités entre groupes ethniques et raciaux ont été les plus élevées en termes d'incidence des cas de COVID-19, en particulier au début de l'année 2020. Les déterminants sociaux de la santé contribuent à faire en sorte que les groupes ethniques et raciaux minoritaires soient touchés de manière disproportionnée par le COVID-19, selon le CDC. Les discriminations, qui comprennent aussi bien le racisme que le stress chronique qui lui est associé, influencent également ces déterminants sociaux, a déclaré le CDC. "Nous avons tous un rôle à jouer, et nous devons travailler ensemble pour faire en sorte que les gens disposent des ressources nécessaires pour maintenir et gérer leur santé physique et mentale, y compris en facilitant l'accès à l'information, à des tests abordables, à la vaccination et aux soins médicaux", a souligné le CDC. Il est crucial d'assurer un accès rapide et équitable aux mesures de prévention - dont les tests, un environnement éducatif et professionnel sûr, et des vaccins lorsque l'on est éligible - afin de lutter contre ces inégalités ethniques et raciales, a-t-il ajouté.

OBÉSITÉ INFANTILE LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX EN CAUSE

Divers antécédents médicaux familiaux sont facteurs de risque de surpoids sévère chez les enfants.

Les antécédents familiaux d'obésité et de tension artérielle élevée pourraient augmenter le risque majeur dans le développement de l'obésité sévère chez les jeunes enfants, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Front. Endocrinol.*

Les chercheurs de l'université de Messine en Italie ont mené une étude avec 260 enfants obèses ou en surpoids âgés de 2 à 17 ans. L'étude impliquait des mesures de taille et de poids, des échantillons de sang pour analyser la glycémie et les taux de lipides, ainsi que des informations sur l'histoire d'obésité et diverses maladies cardiovasculaires et métaboliques des parents, des frères et sœurs et même des grands-parents.

LES ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX, FACTEURS DE RISQUE D'OBÉSITÉ

En accord avec les études précédentes, les chercheurs ont montré que les antécédents familiaux d'obésité augmentaient le risque d'obésité infantile. Si les parents, les frères et sœurs et les grands-parents souffraient de maladies

cardiovasculaires et métaboliques, cela augmentait la probabilité et la gravité de l'obésité chez les enfants.

Les chercheurs ont également constaté que les enfants de moins de 8 ans étaient les plus gravement touchés.

"Notre recherche suggère un lien entre l'obésité infantile et les antécédents familiaux d'obésité et de maladies cardiovasculaires et métaboliques, notamment l'hypertension, les taux élevés de lipides sanguins, le diabète de type 2 et les maladies coronariennes", explique le Dr Domenico Corica à l'université de Messine, en Italie.

"Nous montrons également que le problème de l'obésité infantile n'est pas simplement lié à une augmentation du nombre de diagnostics, mais aussi à la gravité de l'obésité chez les jeunes enfants.

Si cette obésité persiste au fil du temps, ces enfants présentent un risque accru de développer une maladie cardiovasculaire, et les complications métaboliques chez les jeunes adultes. Nous avons remarqué chez la plupart des enfants en obésité sévère, même chez les



très jeunes, une résistance à l'insuline. C'est une découverte très importante qui montre la nécessité d'un programme d'intervention

précoce de la part des médecins, des écoles et des institutions concernées, avant tout de façon à modifier le mode de vie des en-

fants obèses et de leurs familles (habitudes alimentaires, activité physique, temps passé devant les écrans)".

TROP DE PUBS INCITENT À LA MALBOUFFE

Un nouveau rapport britannique met en évidence le fait que 6 publicités alimentaires sur 10, pendant des émissions de télévision familiales, encouragent à la consommation de produits souvent trop gras, trop sucrés ou trop salés.

Commandée par l'Obesity Health Alliance en Angleterre, l'université de Liverpool a réalisé une enquête sur les publicités alimentaires pendant les émissions de télévision familiale.

Les chercheurs ont examiné la publicité autour de 5 programmes télévisés, de différentes chaînes, destinés aux familles : *The Voice*, *Ninja Warriors*, *Coronation Street*, *The Simpsons* et *Hollyoaks*. Chacune de ces émissions est regardée par des milliers d'enfants.

Les scientifiques ont découvert que 59% des annonces portaient sur des produits gras, sucrés ou salés. Dans le pire des cas, les enfants ont été « bombardés » par 9 de ces publicités en seulement 30 minutes.

En comparaison, les fruits et légumes ont été promus dans seulement 1% des cas. Les publicités pour la restauration rapide et les plats à emporter



étaient, quant à elles, près de trois fois plus courantes que tout autre type d'annonce de nourriture et de boissons.

ÉTENDRE LES RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES
Il faut savoir qu'en Grande-Bretagne, la publicité des ali-

ments et des boissons riches en graisses, sel ou sucre, est interdite au cours de programmes destinés aux en-

fants.

Des études antérieures montrent en effet que les publicités pour gâteaux, bonbons et autre fast-food, favorisent l'obésité infantile en modifiant les préférences alimentaires des enfants et en augmentant la consommation de ce type d'aliment.

Or, les programmes familiaux ne figurent pas dans cette réglementation. À la suite de cette étude, les auteurs aimeraient que la restriction déjà existante s'étende aux émissions diffusées après 21h. Selon eux, les marques de « junk food » ne devraient pas être autorisées à prairiner des émissions de télévision familiales.

En France, contrairement aux réglementations britanniques, il n'y a pas de suppression des publicités alimentaires pendant la diffusion des programmes jeunesse. Une nouvelle charte alimentaire a cependant été signée fin 2013. À travers elle, 36 chaînes de télévision se sont engagées à financer et promouvoir des programmes encourageant une bonne alimentation et une activité physique.

Les enfants sous-estiment leur corpulence

Une étude norvégienne montre que les enfants, et plus particulièrement les garçons, ont tendance à sous-estimer leur corpulence. Ce déni peut devenir un frein à la perte de poids dans les cas d'obésité infantile.

Plus un enfant est en surpoids, plus il sous-estime sa propre taille. C'est ce que montre une nouvelle étude réalisée par des chercheurs de l'Université norvégienne de sciences et de technologie. Les résultats ont été publiés dans la revue en ligne *Frontiers in Psychology*.

Il est connu que les personnes très maigres, notamment celles souffrant d'anorexie, ne se voient pas telles qu'elles sont, bien au contraire. Mais le problème inverse est aussi rencontré chez des individus en surpoids qui se voient bien plus minces. L'équipe de chercheurs a voulu savoir si ce phénomène se retrouvait aussi chez les enfants. Ils ont basé leur étude sur les données d'un projet de recherche norvégien examinant les facteurs de risque et de protection dans la santé psychologique et sociale des enfants. Près d'un millier d'enfants et leurs parents ont été suivis tous les deux ans depuis leurs 4 ans.

LE DÉNI, UN MÉCANISME DE DÉFENSE

Les scientifiques ont étudié comment les enfants estimaient leur taille à l'âge de 6 ans, 8 ans et 10 ans. Sept photos de filles et de garçons, avec un IMC (indice de masse corporelle) connu, leur ont été montrées. Ils devaient sélectionner l'image qui leur ressemblait le plus. Résultats, bien que la majorité des estimations soient justes, les enfants ont plus souvent sous-estimé que surestimé leur corpulence. Les garçons, et notamment ceux avec un IMC élevé, étaient plus susceptibles que les filles de faire une sous-estimation. À 8 ans, 38% des garçons sous-estimaient leur corpulence par rapport à 24% de fille, et à 10 ans ce chiffre passait de 58% contre 31%.

Les auteurs expliquent que ce comportement peut être associé à un mécanisme de défense. En effet, les jeunes en surpoids, ou obèses, qui ont une perception correcte de leur corpulence sont plus sujets à des problèmes psychologiques comme la dépression. Cependant, le déni peut aussi être un obstacle à la mise en place de changements nécessaires. Il est donc primordial, selon les chercheurs, que les parents se rendent compte du problème afin de faire les ajustements nécessaires pour la santé de leur enfant.

Obésité infantile serait liée à la pollution

Respirer un air pollué dès leur plus jeune âge ferait prendre davantage de poids aux enfants. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs américains, qui suggèrent que le dioxyde de carbone a un rôle dans l'épidémie mondiale d'obésité infantile.

Du 30 octobre au 1er novembre se tenait la première conférence internationale sur ce sujet de la pollution atmosphérique. Un « appel à une action urgente » contre « le plus grand risque environnemental pour la santé », organisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Et selon l'institution, 90 % des enfants dans le monde respirent un air de mauvaise qualité. Les taux de pollution seraient tels dans les villes d'Europe et du monde qu'ils seraient responsables de problèmes de santé physique et mentaux chez les plus jeunes. Et l'obésité en serait l'un d'entre eux.

UNE SURCHARGE PONDÉRALE LIÉE À L'AIR TOXIQUE

L'OMS s'est appuyée sur une étude de l'Université de Californie du Sud (États-Unis), publiée le 14 septembre 2018 dans la revue *Environmental Health*. Au total, 2 318 enfants y ont participé. Les résultats ont montré qu'à l'âge de 10 ans, les enfants fortement exposés au dioxyde d'azote - principalement émis par les moteurs diesel - au début de leur vie pesaient un kilo de plus que ceux exposés à de faibles niveaux. Pour être plus précis possible, les chercheurs ont pris en compte d'autres facteurs, comme le sexe, l'éducation parentale, l'origine ethnique ou le régime alimentaire. Ils en ont finalement conclu qu'aucune de



ces variantes ne pouvait expliquer le lien entre obésité et pollution de l'air.

Ces recherches confirment des travaux antérieurs, qui avaient désigné cette pollution atmosphérique comme un facteur majeur de risque du développement du surpoids chez les plus jeunes. « Nous invitons les parents à savoir où

leurs jeunes enfants passent leur temps, en particulier si ces zones sont situées à proximité de routes principales, a déclaré la directrice de l'étude Jennifer Kim, citée par *The Guardian*. La première année de la vie est une période de développement rapide de divers systèmes dans le corps [et peut stimuler le développement futur

du corps. » À mesure que la recherche révèle les dommages à longs termes, l'impact de l'air toxique sur la santé des enfants inquiète. La pollution est déjà associée aux malformations congénitales ou aux morts prématurées. Des particules inhalées par la femme enceinte ont même été retrouvées dans le placenta.

Dès 7 ans, obésité et santé mentale sont liées

Les enfants atteints d'obésité à l'âge de 7 ans ont plus de risque de rencontrer des difficultés émotionnelles comme de souffrir d'anxiété. C'est la conclusion d'une vaste enquête menée sur 17 000 enfants au Royaume-Uni.

Les problèmes de poids affectent le mental dès l'enfance. Des chercheurs de Liverpool au Royaume-Uni démontrent le lien étroit entre l'obésité infantile et la survenue de troubles émotionnels dès l'enfance. Leurs conclusions, à paraître dans la revue *JAMA Psychiatry*, ont été présentées au Congrès européen de l'obésité qui se tient à Glasgow en Écosse jusqu'au 10 avril. Les chercheurs ont analysé les données recueillies auprès de 17 000 enfants nés au Royaume-Uni entre 2000 et 2002 afin de mesurer l'impact de l'obésité infantile sur la santé mentale. Leur indice de masse corporelle (IMC) ainsi que les problèmes émotionnels ont été notés par les parents à différents âges de leur progéniture : à 3, 5, 7, 11 et 14 ans.

Les résultats mettent en évidence une association entre obésité et problèmes émotionnels dès l'âge de 7 ans. Jusqu'ici, on savait que ce lien existait chez l'adulte mais cette étude suggère que cette corrélation pourrait prévaloir aussi chez l'enfant. Les chercheurs ont constaté que les enfants obèses à l'âge de 7 ans rencontraient plus de difficultés émotionnelles à 11 ans, et souffraient par exemple d'anxiété et de mauvaise humeur. Ce constat annonçait un risque d'IMC élevé à 14 ans, selon le Dr Charlotte Hardman, maître de conférence en psychologie à l'Université de Liverpool.

Ce lien entre obésité et santé mentale n'a pas été retrouvé dans la petite enfance, à 3 et 5 ans. « Les gens pensent que c'est aussi simple que de manger moins et de faire plus d'exercice - mais c'est beaucoup plus complexe que cela »,



observe le Dr Charlotte Hardman à la BBC, précisant que les enfants sont pris dans un cercle vicieux. « Dès l'âge de sept ans, la santé mentale et l'obésité semblent être indissociables et s'exacerber mutuellement. »

« Les chercheurs n'expliquent pas ce lien entre obésité et santé mentale. Toutefois, ces

résultats suggèrent l'importance de renforcer la prévention dès le plus jeune âge. « Alors que les taux d'obésité et de problèmes émotionnels chez les enfants augmentent, comprendre leur [corrélation] est un problème de santé publique important, car ils sont liés à une mauvaise santé à l'âge adulte », conclut l'auteur.

BURKINA FASO

Deux personnes tuées dans une attaque armée dans le Centre-nord

Deux "volontaires pour la défense de la patrie (VDP)" ont été tués dans la nuit de samedi à dimanche, dans une attaque armée contre leur base dans la commune de Pissila dans le centre-nord du Burkina Faso, selon des sources sécuritaires et hospitalières.

"Des hommes armés non identifiés ont attaqué samedi dans la nuit, la base des VDP dans la commune de Pissila, tuant deux d'entre eux", a déclaré dimanche une source policière basée dans la ville de Kaya, capitale régionale du centre-nord.

Les "volontaires pour la défense de la patrie (VDP)", sont des civils formés et armés par les autorités pour épauler les militaires dans la lutte contre le terrorisme dans les régions touchées par le phénomène au Burkina Faso.

L'attaque a également fait deux blessés, évacués au centre hospitalier régional de Kaya, a ajouté un responsable dudit hôpital précisant que les blessés reçoivent des soins appropriés.

Le quotidien privé "L'observateur paalga", qui rapporte également l'attaque, souligne que les populations de la zone s'étaient déplacées en raison de la dégradation sécuritaire, mais avaient regagné leurs localités d'origine depuis la mise en place des VDP.

Cette attaque est intervenue le même jour, qu'une autre qui a visé une équipe de police dans le sud-ouest à la frontière avec la Côte d'Ivoire faisant un mort parmi les policiers.

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face dans plusieurs de ses régions à des attaques terroristes qui ont fait de nombreuses victimes parmi les civils et les militaires, et des milliers de déplacés confrontés à une grave crise humanitaire.

CENTRAFRIQUE

Le second tour des législatives se déroule dans le calme

Contrairement au premier tour des élections, la quasi-totalité des bureaux de vote sont ouverts ce dimanche, et le scrutin se déroule jusqu'ici dans le calme, selon la presse locale.

Lors du premier tour en décembre dernier, 22 des 140 députés que compte l'Assemblée nationale centrafricaine ont été élus.

Selon la loi, pour délibérer valablement, le Parlement devra être composée d'au moins 71 députés, soit la moitié du quorum plus un.

L'actuelle législature prendra fin le 3 mai prochain, et l'Assemblée nationale devra se renouveler intégralement un jour plus tôt. Avant le premier tour des présidentielle et législatives tenues le 27 décembre dernier, des groupes armés se sont coalisés pour perturber le processus électoral tout en lançant une offensive contre le pouvoir de Bangui.

Résultat: environ deux-tiers des électeurs inscrits n'ont pas pu voter lors du premier tour.

Depuis quelque semaines, l'armée centrafricaine, appuyée par les alliés rwandais et russes ainsi que les forces onusiennes (MINUSCA), a repris plusieurs villes occupées par les rebelles.

Vendredi dernier, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé d'augmenter l'effectif de la MINUSCA par 2.750 militaires et 940 policiers, afin d'empêcher la détérioration de la situation sécuritaire et de favoriser l'avancée du processus politique dans le pays.

APS

LIBYE

Le chef du gouvernement intérimaire prête serment

Le chef du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Dbeibah, a prêté serment lundi plus d'un mois après sa désignation dans le cadre d'un processus politique parrainé par l'ONU.

M. Dbeibah et ses ministres ont juré "de préserver l'unité, la sécurité et l'intégrité" de la Libye, lors de cette cérémonie au siège provisoire du Parlement, installé en 2014 dans la ville portuaire de Tobrouk située à quelque 1.300 kilomètres à l'est de la capitale Tripoli.

Abdelhamid Dbeibah doit gérer la transition jusqu'aux élections prévues en décembre.

Plusieurs parlementaires de la Chambre des représentants du peuple (Parlement) libyen étaient arrivés, dimanche, dans la ville de Tobrouk pour prendre part à la cérémonie de prestation de serment du nouveau gouvernement d'unité nationale.

La cérémonie de prestation de serment du chef du gouvernement d'unité nationale, initialement prévue



lundi à Benghazi (est) a été délocalisée, vendredi, à Tobrouk, pour des raisons de logistique. Composé de 35 porte feuilles dont cinq confiés à des femmes, le gouvernement de Dbeibah aura

la charge de gérer la période de transition jusqu'aux prochaines élections prévues le 24 décembre 2021. Le nouvel exécutif s'est fixé douze objectifs durant cette période. Il s'agit, entre autres, d'assurer la souveraineté à tra-

vers l'ensemble du territoire libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères du pays, sécuriser les frontières, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer une réconciliation nationale.

Les appels internationaux au retrait des mercenaires étrangers se multiplient

Les appels internationaux au retrait des mercenaires et forces étrangères présents en Libye se sont multipliés, ces derniers jours, en mettant en avant particulièrement la nécessité d'aider le nouvel exécutif dans ses missions dont la préparation des prochaines élections générales prévues le 24 décembre 2021.

Selon l'ONU, environ 20.000 militaires et mercenaires se trouvaient encore fin 2020 en Libye et aucun mouvement de retrait n'a été constaté ce jour.

"Quelque 10 bases militaires étrangères sont encore stationnées en Libye", avait déclaré au mois de décembre dernier, la représentante spéciale par intérim du Secrétaire général de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé, vendredi, dans une déclaration approuvée à l'unanimité "le retrait sans plus tarder de toutes les forces étrangères et des mercenaires de Libye", selon une déclaration rendue publique.

"Le Conseil de sécurité appelle toutes les parties à appliquer pleinement l'accord de cessez-le-feu (du 23 octobre) et exhorte les Etats membres à respecter et à soutenir la pleine application de l'accord", précise la déclaration.

Selon la même source, le Conseil de sécurité appelle au "plein respect de l'embargo des Nations unies sur les armes par tous les Etats membres, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité".

L'embargo sur la vente d'armes à la Libye, imposé depuis 2011, est violé régulièrement depuis des années selon les experts de l'ONU chargés de son contrôle. Leur prochain rapport annuel est attendu dans les jours à venir.

A ce titre, le Conseil de sécurité "reconnait la nécessité de planifier le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés, la réforme du secteur de la sécurité et de mettre en place une architecture de sécurité inclusive et dirigée par des civils pour l'ensemble de la Libye", ajoute la déclaration.

De son côté, l'Union européenne



(UE) a appelé, jeudi, au retrait "immédiat" des mercenaires et forces étrangères présents en Libye et au "désarmement des milices conformément aux résolutions du Conseil de sécurité".

"Les interventions militaires étrangères sont inadmissibles en Libye", indique par ailleurs un communiqué de l'ONU, appelant "toutes les parties concernées à respecter ces décisions et à coopérer plutôt qu'avec le Comité militaire mixte libyen 5+5".

L'Union européenne a appelé aussi "au respect de l'embargo sur la vente d'armes à la Libye", relève le texte, prévenant que "les transgresseurs seront désormais sanctionnés".

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait appelé, récemment à l'occasion de la célébration du 10ème anniversaire de la Révolution libyenne, le 17 février dernier, les pays concernés "à procéder au retrait sans délais de leurs forces, et ce, afin de permettre à l'autorité exécutive unifiée d'entamer ses missions".

L'ONU a envoyé, le 4 mars en cours, l'avant-garde d'une unité d'observateurs internationaux en Libye pour notamment vérifier le départ des mercenaires étrangers déployés dans le pays, en application de l'accord de cessez-le-feu en Libye conclu le 23 octobre à Genève.

Les mercenaires sont un "coup de poignard" dans le dos

Le premier ministre du nouveau gouvernement d'unité nationale libyen, Abdelhamid Dbeibah, avait appelé, mardi, dans son discours devant les parlementaires à Syrte, lors de la séance du vote de confiance au nouvel exécutif,

au départ des 20.000 mercenaires et forces étrangères présents en Libye, qualifiant leur présence de "coup de poignard" dans le dos des Libyens.

"Les mercenaires sont un coup de poignard dans notre dos. Il faut qu'ils partent. Nous allons contacter la mission onusienne et les représentants des pays (d'origine) pour qu'ils sortent de Libye", a-t-il lancé.

"Notre souveraineté est bafouée à cause de leur présence", a martelé M.Dbeibah.

Le Comité militaire mixte libyen (5+5), qui tient une réunion, dimanche, à Syrte en présence des observateurs internationaux a prévu des discussions sur les mécanismes de retrait des forces étrangères de la Libye.

Le nouveau gouvernement d'Abdelhamid Dbeibah, approuvé la semaine écoulée par le Parlement à Syrte, s'apprete à prêter serment, lundi, à Benghazi, dans l'est de la Libye.

Selon le porte-parole du Parlement, Abdellah Belhaik, tous les préparatifs nécessaires à la réussite de cette réunion ont été effectués.

Composé de 35 porte feuilles dont cinq confiés à des femmes, le gouvernement de Dbeibah aura la charge de gérer la période de transition jusqu'aux prochaines élections prévues le 24 décembre 2021. Le nouvel exécutif s'est fixé douze objectifs durant cette période.

Il s'agit, entre autres, d'assurer la souveraineté à travers l'ensemble du territoire libyen, d'évacuer les mercenaires et forces étrangères du pays, sécuriser les frontières, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer une réconciliation nationale.

CRISE EN SYRIE Dix après, le tragique coût humain

La crise en Syrie entre dans sa dixième année alors que le malheur des millions de réfugiés est loin d'être terminé en l'absence d'une solution politique permanente et à la lumière de tentatives de règlement qui foisonnent ici et là, compromettant la relance d'une économie épuisée et la reconstruction des structures de base à moitié dévastées.

Déclenchée le 15 mars 2011 par des manifestations pacifiques, la crise syrienne s'est complexifiée au fil des mois et des années avec l'implication de groupes terroristes et avec l'entrée en piste de puissances étrangères.

Avec l'intensification des combats, le pays a connu des vagues de déplacement et de migration sans précédent.

Entre les années 2014 et 2017, des centaines de milliers de Syriens ont fui leurs domiciles.

Selon l'ONU, environ 12 millions de Syriens ont perdu leur maison.

En juin 2020, le nombre de réfugiés atteignait 6,6 millions, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ceci en sus des déplacés internes, dont le nombre s'élevait à 6,1 millions.

En ce qui concerne le nombre de victimes du conflit à ce jour, les estimations des Nations Unies font état de 400 000 personnes tuées.

Le Centre syrien pour la recherche politique (SCPR) estime leur nombre à environ 470 000 personnes et 1,9 million de blessés.

D'après le bilan de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), relayé par des médias, près de 117 388 civils, dont plus de 22 000 enfants, ont péri depuis le déclenchement de la crise il y a dix ans.

Le comptage précédent de l'Observatoire, publié en décembre 2020, s'élevait à plus de 387 000 personnes décédées depuis le début du conflit et quelque 200 000 personnes disparues.

Actuellement, les com-



bats ont diminué en 2020 en raison d'un cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie et de la pandémie de coronavirus contre laquelle se sont concentrés les efforts.

Damas contrôle plus de 60% du territoire syrien après une série de victoires depuis 2015 des forces gouvernementales, soutenues par l'aviation russe, contre les groupes terroristes.

Parmi les régions qui échappent toujours à son contrôle figurent la dernière enclave d'Idlib dans le Nord-Ouest.

La pauvreté, l'autre spectre

Malgré le calme des fronts de combat quelque peu récemment, le peuple syrien est aujourd'hui confronté à un ennemi plus féroce, qui est l'extrême pauvreté et le manque des produits de première nécessité.

Dans ce contexte marqué par la menace persistante de la Covid-19, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) a récemment révélé que les

Syriens, après une décennie de troubles, vivent dans les pires conditions humanitaires auxquelles ils ont été confrontés depuis le début de la crise, alors que des millions de personnes sont exposées au manque cruel de produits alimentaires pendant la crise sanitaire.

Le déplacement à grande échelle en cours et la pandémie de coronavirus ont exacerbé l'insécurité alimentaire, car plus de 4,5 millions de personnes sont tombées dans la faim et l'insécurité alimentaire au cours de l'année écoulée.

Selon l'évaluation de l'agence onusienne, 12,4 millions de Syriens, soit près de 60% de la population, souffrent actuellement d'insécurité alimentaire et de faim, soit le double du nombre enregistré en 2018.

L'évaluation a confirmé l'incapacité de 1,3 million de Syriens à survivre sans aide.

Le rapport indique que les pays voisins de la Syrie, qui abritent un grand nom-

bre de réfugiés syriens, souffrent des répercussions du Coronavirus, et que la récession économique a affecté négativement les Syriens sur leurs territoires, d'autant plus que le programme fait face à un manque de financement et pourrait bientôt être contraint de choisir entre fournir des rations alimentaires réduites ou donner la priorité, uniquement aux plus vulnérables et aux plus nécessiteux.

Alors que les Syriens commémorent un bien triste anniversaire : 10 ans de guerre, les regards sont braqués sur le nouveau processus de paix annoncé, jeudi dernier, par la Turquie, la Russie et le Qatar.

Il faut néanmoins admettre que la plupart des initiatives de paix et réunions de dialogue ont tourné court très souvent à la suite de désaccords induits par l'implication de nombreux acteurs internationaux et régionaux aux "exigences divergentes".

ALLEMAGNE Echec du parti de Merkel dans deux scrutins régionaux

Le parti de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) présidé par la chancelière allemande, Angela Merkel, a perdu deux scrutins régionaux qui se sont déroulés à l'ouest du pays, selon des sondages réalisés à la sortie des urnes.

Les sondages menés dimanche soir par l'établissement de radiodiffusion de droit public de la République fédérale d'Allemagne, "ARD", ont démontré la victoire du parti des Verts dans les élections du parlement régional de l'Etat fédéré de "Bade-Wurtemberg" avec 32% des voix, alors que le CDU de Merkel n'a récolté que 23,9%, soit son plus mauvais résultat.

Les prévisions ont démontré également la victoire des sociaux-démocrates du SPD (Parti Social-Démocrate) dans les élections du parlement régional de l'Etat fédéré de "Rhénanie-Palatinat" avec 34,7% des voix, contre 26% pour le CDU.

Le vote a commencé au milieu de mesures sanitaires strictes, avec l'imposition du port de masque, l'aération des bureaux de vote et la mise à disposition de matériel de stérilisation.

Les opérations de vote par correspondance ont enregistré une augmentation significative, au regard des restrictions sanitaires imposées pour lutter contre le coronavirus, ce qui pourrait retarder l'annonce des résultats définitifs.

CHINE - HONG KONG La Chine rejette l'ingérence du G7 suite à décision d'"améliorer le système électoral de Hong Kong"

La Chine s'oppose fermement à l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures, a déclaré dimanche un porte-parole chinois en réponse à la déclaration du G7 (Groupe des Sept) sur la décision de la Chine d'améliorer le système électoral de Hong Kong.

C'est purement les affaires intérieures du pays que l'Assemblée populaire nationale (APN) modifie et améliore le système électoral de Hong Kong, et la décision n'autorise aucune remarque irresponsable de la part des pays étrangers, a déclaré le porte-parole du Bureau des affaires de Hong Kong et de Macao du Conseil des Affaires d'Etat.

La déclaration du G7 a déformé les faits et ses commentaires infondés ont violé le droit international et les normes fondamentales des relations internationales, et se sont ingérés de manière flagrante dans les affaires intérieures de la Chine, a réitéré le porte-parole.

Selon lui, la décision de l'APN manifeste l'aspiration commune de tous les Chinois, dont les compatriotes de Hong Kong, et devrait servir de solution fondamentale pour réaliser la paix et la stabilité à long terme à Hong Kong.

Les activités illégales qui sévissaient autrefois à Hong Kong, visant à obtenir la soi-disant "indépendance de Hong Kong", à organiser des émeutes et à inciter à la violence suicidaire, étaient directement liées au soutien manifeste ou secret de certains pays occidentaux, a indiqué le porte-parole, ajoutant que c'est un secret de polichinelle que quelques pays occidentaux ont un programme politique caché derrière leur ingérence dans les affaires de Hong Kong sous le déguisement de la "liberté" et de la "démocratie".

La Chine est inébranlablement déterminée à s'opposer à l'ingérence des forces étrangères dans les affaires de Hong Kong et à l'ingérence dans les affaires intérieures du pays, a déclaré le porte-parole. "Tout comportement hégémonique est voué à l'échec", a-t-il souligné.

APIS

ITALIE Enrico Letta élu à la tête du Parti démocrate

L'ancien chef du gouvernement italien, Enrico Letta, a été élu dimanche au poste de secrétaire général du Parti démocrate (PD, centre-gauche), deuxième parti de la coalition au pouvoir en Italie.

Unique candidat, élu à la quasi unanimité dimanche par son parti, Enrico Letta a notamment promis de se battre pour les jeunes et les femmes, dans un long discours d'investiture.

Il a ainsi annoncé son intention de mener "une bataille pour le droit de vote à partir de 16 ans", afin "d'élargir le poids des jeunes dans la société".

"Le seul fait que je sois ici, et non pas une secrétaire femme, démontre qu'il existe un problème" de parité en Italie, a-t-il aussi relevé en promettant d'en faire un sujet "central".

Enrico Letta entend aussi relancer le débat très houleux en Italie sur "le droit du sol", consistant à pouvoir accorder la nationalité italienne à un enfant né sur le territoire de parents étrangers. Il a en outre dénoncé l'instabilité politique de son pays, qui a connu sept gouvernements en sept



ans, avec six Premiers ministres portés par des majorités différentes", jugeant que les fréquents changements de camp de s parlementaires reflètent "une démocratie malade".

Enrico Letta, chef du gouvernement italien d'avril 2013 à février 2014, avait été poussé à la démission sous la pression de son successeur Matteo Renzi, alors maire de Florence et chef du PD.

Il avait ensuite démissionné en 2015 de son poste de parlementaire pour devenir doyen de l'Ecole des affaires internationales de Sciences Po à Paris.

Dimanche, il a annoncé qu'il abandonnait toutes ses fonctions rémuné-

rées antérieures, mais qu'il resterait à la tête de l'Institut Jacques Delors, un groupe de réflexion de la construction européenne dont il revendique l'héritage. L'opinion publique italienne a retenu son éviction de la tête du gouvernement italien en 2014 comme un coup bas de Matteo Renzi qui a peine quelques semaines avant la démission de M. Letta lui avait envoyé un message devenu célèbre: "Enrico stai sereno" (Enrico sois tranquille), une expression entrée ensuite dans le langage courant pour dire le contraire: "Fais attention!".

Le PD est le deuxième parti au sein de la coalition hétéroclite dirigée par le Premier ministre Mario Draghi, qui rassemble quasiment tous les partis représentés au parlement, du PD à la Ligue (extrême droite) de Matteo Salvini, en passant par le parti Forza Italia (droite) de Silvio Berlusconi et aussi le Mouvement 5 Etoiles (M5S), anti-système jusqu'à son arrivée au pouvoir.

M. Letta succéda à Nicola Zingaretti, qui a justifié sa récente démission surprise par son "écoeurement face aux querelles intestines".

MÉDIAS

Ouargla : naissance du journal "Les Oasis Aujourd'hui"

Le paysage médiatique national vient de s'enrichir avec la parution à Ouargla du 1er numéro du journal local en papier "Les Oasis Aujourd'hui". Ce nouveau journal en langue arabe, qui vient de sortir de l'imprimerie d'Ouargla, est un plus sur la scène médiatique nationale et est appelé à renforcer la presse écrite dans le sud du pays, qui connaît déjà la publication des quotidiens "El-Youm El-Djadid" (nouveau jour) dans la wilaya d'El-Oued et "Tassili-News" dans la wilaya d'Illizi. Edité par la société "Oasis-Presse et Publicité", domiciliée au quartier Béni-thour à Ouargla, ce nouveau quotidien d'information traite de divers sujets d'actualité politique, religieuse, socioculturelle et sportive, a indiqué le directeur de cette entreprise d'information, Ali Chadou. Composé d'un staff journalistique jeune, en plus de 18 correspondants dans des wilayas du Grand Sud, des designers et autres personnels, ce journal a entamé son parcours avec quelque 2.000 exemplaires. Le directeur du journal, Ali Chadou, a proposé en manchette de cette première parution "La capitale des Oasis accueille son premier né de la presse écrite" pour décrire l'itinéraire d'un long rêve devenu réalité, pour servir de tribune à de jeunes talents journalistiques et promouvoir l'information de proximité dans cette ville aux grandes potentialités économiques. Ce quotidien tend également à contribuer à la promotion de l'information constructive et jeter, de manière objective, des passerelles entre l'administration et le citoyen, en application de sa devise "Pour une presse de proximité constructive et globale", a-t-il ajouté. Outre la couverture des préoccupations des populations du sud du pays et la valorisation des potentialités créatrices des jeunes de la région, le journal œuvre pour fournir une information diversifiée professionnelle et neutre, en plus de la coopération avec la communauté universitaire et l'ouverture de ses portes aux étudiants stagiaires, assure M. Chadou. Le quotidien propose, outre sa version papier, une autre électronique via les réseaux sociaux.

La pièce de théâtre "Es'sefqa" (la transaction), un psychodrame existentiel traitant de la situation précaire de l'artiste dans une société en perte de valeurs, a été présenté dimanche soir à Alger, dans le cadre du 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp).

Astreint au strict respect des mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19, le public venu en nombre à la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), a assisté à un spectacle conçu sur l'idée d'un microcosme social, résultat d'un atelier de formation. Mis en scène par Haider Benhassine sur un texte de Mahi Benamar, le spectacle, conçu

dans la technique de la théâtralisation du théâtre?, selon l'académicien-critique Ahcène Tlilani, pose, durant une heure de temps, une problématique doublement existentielle.

Des comédiens en répétition (métaphore d'une société active), interprétant un texte dont le contenu relate l'histoire d'un champ commun convoité par des industriels prétendants à son achat, entrent dans un profond désaccord, renvoyant ainsi une image forte et déplorable sur le manque de communication et l'absence de cohésion entre les citoyens d'une même société.

Rendu par, Ramzi Achour, Yazid Keroui, Dalila Azarouil, Soraya N'Ait Abderrahmane, Ahmed Makhoul, Malek Fellag, Adel Ouahab et Younes Hammoum, le spectacle renseigne sur la nécessité absolue d'une considération effective de l'artiste, "vivant encore dans la précarité et l'incertitude", pointant du doigt les ravages de l'individualisme dans la société.

Dans un choix conceptuel difficile à pénétrer, le metteur en scène a usé du jeu des temporalités à travers la technique du Flash Back et transféré les conflits à l'échelle de la réflexion par le monologue intérieur et l'usage d'une chorégraphie, si-



gnée par Khadidja Guemiri, expressive du marasme que vivaient les personnages dans leur fort intérieur, un rendu hautement esthétique.

Les comédiens, au jeu sincère et adéquat au choix conceptuel du metteur en scène, ont réussi à porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans des échanges ascendants et intenses.

Exploitant une scène presque vide, la scénographie minimaliste, œuvre du metteur en scène, a consisté en un éclairage aux atmosphères "glaciales", d'abord latéral et neutre, puis vertical de couleur bleue feutrée, et un décor, fait d'une porte, différents types de mo bliers et quelques accessoires, a bien servi la sémantique générale de la trame, marquée par le sentiment de psychose et un niveau d'échanges conflic-

tuel et anxiogène. La musique, véritable élément dramaturgique et sans doute un des meilleurs ateliers du spectacle, conçue par le génie créatif de Hassen Lamamra, a été d'un grand apport au cheminement de la trame.

Produite par le Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou, la pièce de théâtre "Es'sefqa" (la transaction) est le troisième spectacle à entrer

en compétition au 14e Fntp. Le 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp) se poursuit jusqu'au 21 mars, avec au programme de lundi, deux pièces de théâtre, ?Kiyas ou labess?, programmée en ?off?, de la Coopérative ?Rocher noir? et ?Nestew fel Hayt?, spectacle en compétition du collectif culturel, ?Numidia? de Bordj Bou Areridj, unique association en lice à ce 14e Fntp.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
COMMUNE DE HAMMEDI
N° : ...486 JS/G/2021
N° d'identification Fical (NIF): 3537001 Hammedi le: 2021.03.14.....

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammedi, lance un Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

RÉNOVATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE :

- LOT N° 01 : RÉNOVATION RÉSEAU D'EAU POTABLE À HAI BEN OUDAH CÔTÉ OUEST
- LOT N° 02 : RÉNOVATION RÉSEAU D'EAU POTABLE À HAI BEN OUDAH CÔTÉ CIMETIERE
- LOT N° 03 : RÉNOVATION RÉSEAU D'EAU POTABLE À HAI BEN OUDAH
- LOT N° 04 : RÉNOVATION RÉSEAU D'EAU POTABLE À HAI BEN HAMZA
- LOT N° 05 : RÉNOVATION RÉSEAU D'EAU POTABLE À HAI MAIDIA SUD

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres et qui satisfont aux critères d'éligibilité suivants :

1. Ayant un certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie Deux (02) ou plus activité principale Travaux Hydrauliques.
2. Ayant au moins Deux (02) Attestations de Bonne exécution signées par les maîtres d'ouvrages du secteur public, projets similaires.
3. Possédant une moyenne de chiffre d'affaires des trois (03) dernières Années (2017-2018-2019) de 10 000 000,00 DA ou plus

Peuvent se rapprocher du Bureau des Marchés pour retirer les Cahiers des charges contre un paiement de Deux Mille Cinq Cent Dinars (2 500,00 DA) au compte du trésorier inter communal de Khemis el khechna.

Les Offres accompagnées des pièces administratives, exigées par le Cahier des Charges, doivent être déposées sous triple enveloppes distinctes à savoir :

I - Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature contient :

- 01- La déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 02- La déclaration de propreté dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 03- Statut de l'entreprise pour les : SNC,SARL,EURL,SPA.
- 04- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 05- Certificat de qualification et classification en cours de validité de catégorie : Deux (02) ou plus activité principale Travaux Hydraulique
- 06- Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2017-2018-2019) visés par les services des impôts (copies).
- 07- Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution, datées et signées par les maîtres d'ouvrages du secteur public, projets similaires.
- 08- Relevé d'identité bancaire (RIB).

II - Offre technique :

L'Offre Technique contient :

- 01- La déclaration à soussigner dûment remplie, datée et signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 02- Un mémoire technique justificatif rempli, daté et signé avec cachet selon modèle ci-joint.
- 03- Les Attestations d'affiliation CNAS ou CASNOS Année en cours pour tout le personnel utilisé plus diplôme pour le personnel d'encadrement.
- 04- Cartes grises (copies) pour le matériel roulant avec copies des contrats d'assurance en cours de validité plus Factures d'achat pour le matériel non roulant et contrat de location notarié en cours de validité pour le matériel en location. (copie).
- 05- Planning prévisionnel des travaux signé avec cachet pour chaque lot séparément.
- 06- Le cahier des charges rempli, daté et signé avec cachet portant à la dernière page la mention manuscrite :
Lu et accepté

III - Offre financière :

- 01- Lettre de soumission dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint
- 02- Bordsures des prix unitaires dûment remplis, datés, signés avec cachet.
- 03- Les détails quantitatifs et estimatifs dûment remplis, datés, signés avec cachet.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière» >> selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis, et d'évaluation des offres. Appel d'offres N°01/2021 l'objet de l'appel d'offres. >> et adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hammedi.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hammedi le **Quinzième (15) jour de 08h 00 à 11h 00** du matin à compter à partir de la date du premier affichage de l'Avis d'appel d'offres dans le BOMOP. La presse ou le portail des marchés publics.

L'ouverture des plis se déroule en séance ouverte le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la commune à **11h : 15 mn** les soumissionnaires sont invités à y assister

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmenté de la durée de préparation des offres, comptés de la date de dépôt.

DK NEWS Anep : 2116004794 du 16/03/2021

THÉÂTRE - ENFANT

Bouira : lancement d'une caravane théâtrale pour enfants des zones enclavées

Une caravane de théâtre et de spectacles de clown, a été lancée dimanche au profit des enfants des villages et zones enclavées, pour leur permettre de profiter de moments de détente et de loisir en cette période de vacances scolaires, a indiqué la directrice de la culture Salima Gaoua.

La caravane est composée de jeunes comédiens et clowns de l'association Abdelmalek Bouguermouh de la maison de jeunes d'Ain Bessam (Ouest de Bouira), a précisé la directrice à l'APS.

"Nous avons lancé cette caravane en partenariat avec cette association pour présenter des pièces théâtrales et des spectacles de clown à travers des villages et communes de la wilaya au profit des enfants", a expliqué Mme Gaoua.

"Le jardin de l'amitié" est l'une des pièces théâtrales qui sera jouée sur

scène au profit des enfants issus de familles démunies et de zones enclavées.

La caravane sillonnera plusieurs villages comme Ain Amer, relevant de la commune de Souk Lakhmis (Ouest de Bouira), ainsi que les localités d'Ouled Guemra et Ouled Taleb de la municipalité de Khabouzia (Ouest).

Des spectacles de clown et bien d'autres pièces théâtrales seront également présentés durant cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 18 mars pour visiter aussi les villages d'Ouled Abdellah (Ain Laâloui), Ouled Laâlam (Taguedit), Fraxa (Oued El Bardi), Ath Mansour, Aghbalou, Ath Laâziz, et Bouira, selon les détails fournis par la directrice de la culture.

"L'objectif de cette action est de créer un espace de loisirs et offrir des moments de détente aux enfants de ces régions no-

tamment en cette période de vacances scolaires.

Nous voulons leur permettre de rompre avec la routine des études et de l'école en passant des moments de joie", a souligné la même responsable.

Cette manifestation n'est pas la première du genre à Bouira puisque l'artiste et clown Ben Saleh Echeikh, dit Fares, a déjà réalisé une initiative similaire au profit d'enfants de plusieurs villages relevant des communes d'El Asnam, Bechloul, El Adjiba, ainsi qu'ath Laksar et Haizer (Est de Bouira).

"J'ai visité beaucoup de villages où j'ai pu présenter, avec mes propres moyens matériels, des spectacles de clown et de théâtre au profit des enfants défavorisés. J'espère que la direction de la culture pourra nous aider à initier d'autres activités au profit des enfants", a déclaré M. Echeikh.

TECHNOLOGIE

Ouverture du Salon "ICT Maghreb" à Alger

Le Salon international des technologies de l'information et de la communication "ICT Maghreb" a ouvert ses portes lundi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria à Alger avec la participation d'exposants nationaux et internationaux dont des startups activant dans le domaine.



L'inauguration de ce salon a eu lieu en présence de membres du gouvernement ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie.

Le salon, qui ambitionne d'être un espace d'échanges entre les professionnels du secteur IT, regroupe une centaine d'opérateurs des télécoms, fournisseurs de services Internet et de matériel informatique, intégrateurs, éditeurs de logiciels, équipementiers, institutions financières et organisations gouvernementales. L'espace startup abrite du-

rant ces trois jours, une trentaine de jeunes entreprises activant pour la majorité dans les nouvelles technologies ou s'appuyant sur celles-ci pour développer leur activité.

En marge de ce salon, plus de 40 Keynotes experts et conférences-débats seront organisés autour du numérique et son impact économique, des infrastructures Cloud, de la Cyber sécurité, de la transformation numérique dans l'économie et la finance. D'autres thèmes sont également à l'ordre du jour de cet événement. Il s'agit entre autres de pa-

nels traitant des "Acteurs digitaux comme accélérateurs de l'économie numérique : exemples des News Medias", du "Facteur humain et économie numérique : emploi et digital" et des "Télécoms en Algérie, un marché à fort potentiel".

Organisé sous le patronage du ministère de la Poste et des Télécommunications ainsi que du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie et des Startup, l'évènement est ouvert aux professionnels et étudiants.

MONNAIES VIRTUELLES

Le bitcoin dépasse pour la première fois la barre des 60.000 dollars

Le bitcoin a franchi samedi pour la première fois de son histoire le cap des 60.000 dollars, encouragé, selon des analystes, par le plan de relance américain.

Selon le site spécialisé CoinMarketCap, la cryptomonnaie est montée à 60.197 dollars à 12H34 GMT et continuait d'osciller autour de ce seuil symbolique samedi en début d'après-midi.

Il est monté jusqu'à 61.683 dollars à 20H44 GMT, avant de reculer un peu. Il évoluait à 61.284 dollars peu avant 01H00 GMT dimanche. Le bitcoin ne cesse actuellement de repousser ses records et a triplé de valeur sur les trois derniers mois: il valait encore seulement 20.000 dollars mi-décembre, et a dépassé la barre des 50.000 dollars il y a un mois à peine.

Ces derniers jours, "le bitcoin a grimpé car les investisseurs s'attendent à l'arrivée imminente des chèques" prévus pour les consommateurs dans le plan de relance américain, expliquait vendredi dans une note l'analyste Neil Wilson, de Markets.com.

Les Américains devraient recevoir dès ce week-end les premiers chèques et virements de 1.400 dollars par personne prévus dans ce plan à 1.900 milliards de

dollars ratifié jeudi par Joe Biden, a annoncé l'administration vendredi.

"Les chèques de relance américain vont permettre aux petits investisseurs de mettre une partie de leurs fonds dans le bitcoin", juge aussi Naeem Aslam, analyste chez AvaTrade, qui dit s'attendre à ce que la progression continue "étant donné qu'acheter des bitcoins est devenu beaucoup plus facile maintenant".

La croissance exponentielle de la cryptomonnaie inquiète certains observateurs du marché, qui n'excluent pas une forte correction, voire l'explosion d'une bulle.

Si certains se méfient de la volatilité du marché du bitcoin, d'autres estiment que la situation est bien différente de 2017, quand les prix avaient grimpé avec un entrain encore plus soutenu avant de s'écraser début 2018.

Outre les fonds d'investissements et quelques entreprises comme le constructeur automobile américain Tesla, qui a investi 1,5 milliard de dollars dans la cryptomonnaie, les particuliers sont nombreux à acheter des fractions de bitcoins, profitant des nombreuses plateformes qui ont fleuri ces dernières années.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPAZA
DAÏRA DE CHERCHELL
COMMUNE DE CHERCHELL
NIF:42221010111

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

Le Président de l'assemblée populaire communale de Cherrhell lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de :

*** REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT TALANDERYOUCHE - CHERCHELL ***

Les entreprises disposant de Certificat de qualification et de classification professionnelle en Travaux Hydraulique Catégorie III et plus Activité principal, intéressées par le présent Avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de secrétariat général- bureau des marchés de la commune CHERCHELL par une personne dûment mandatée contre paiement d'un montant de: 5.000,00 DA à partir de la 1ère publication dans le BOMOP ou la presse. Les offres doivent comporter "un dossier de candidature", « une offre technique » et « une offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

**« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture
Des plis et d'évaluation des offres- appel d'offre N° 02/2021
* REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT TALANDERYOUCHE - CHERCHELL ***

L'enveloppe extérieure L4 sous pli cacheté sera adressée au siège de l'APC de Cherrhell

Les offres accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur notamment :

I-DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature remplis datée, signée et paraphée
- Déclaration de probité remplis datée, signée et paraphée
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Certificat de qualifications et de classification en Travaux Hydraulique Catégorie III et plus activité principal.

- Extrait de rôle

- Carte fiscale

- Attestation de mise jour CACOBATPH, CNAS, CASNOS

- Les références professionnelles avec les attestations de bonne exécution dans des projets similaires. 2019-2018-2017

- Les moyens matériels avec cartes grises, les assurances et la liste des matériels libère par un expert agréé de la période de l'exécution des travaux.

- Les moyens humains avec pièces justificatifs visée par service CNAS.

- Bilan fiscal 2017 -2018 -2019+ C20

- Statut entreprise (SPA - SNC -EURL - SARL)

- Numéro d'identification fiscale (NIF)

- Numéro d'identification statistique NIS

II-OFFRE TECHNIQUE :

- Déclaration à souscrire datée, signée et paraphée

- La mémoire technique remplis datée, signée et paraphée.

- Cahier des charges daté, signé et portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté» (paraphé de la première à la dernière page)

- Planning de réalisation approuvé par l'entreprise + délais

III-OFFRE FINANCIERE :

- Lettre de soumission signée, datée et paraphée

- Bordereau des prix unitaire signée, et paraphée (BPU).

- Le détail quantitatif et estimatif paraphé et signé (DQE).

- Décomposition du prix global et forfaitaire (DGPF) paraphé et signé.

Le délai de préparation des offres est de **quinze (15) jours** à partir de la 1ère publication dans le BOMOP ou la presse national arabe – français. La date de dépôt des offres est fixée le dernier jour du délai de la préparation des offres à **12:00 H**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis (dossier de candidature, offre techniques et offre financières) se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14:00 H** au siège de l'APC de Cherrhell

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis en plus la durée de préparation des offres. Toute offre parvenue en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération

N.B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité.

AIN TÉMOUCHENT Signature d'une convention cadre d'accompagnement des activités sportives pour les handicapés

Le directeur de l'action sociale et de la solidarité et celui de la jeunesse et des sports de la wilaya de Aïn Témoüchent ont signé dimanche une convention-cadre pour assurer l'accompagnement des activités sportives des personnes aux besoins spécifiques.

Le wali d'Aïn Témoüchent, M'hamed Amoumen, a souligné à cette occasion que cette convention, paraphée à l'occasion de la Journée nationale des handicapés, devra impulser une dynamique aux sportifs de cette catégorie qui permettra au secteur de la jeunesse et des sports de les accompagner en mobilisant des infrastructures sportives et l'assistance technique. Le responsable local de la jeunesse et des sports, El-Amine Meziane Cherif, a indiqué que les services de son secteur mettront les infrastructures sportives à la disposition des clubs sportifs des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que leur accompagnement avec un encadrement technique et psychologique. Ainsi, trois clubs d'athlétisme, de basket-ball et de football bénéficieront, dans une première étape, des dispositions de cet accord.

D'autres équipes devront également tirer profit de cette convention, a précisé le Directeur de l'action sociale et solidarité, Mohamed Bouzada. Par ailleurs, la célébration de la Journée nationale des personnes aux besoins spécifiques ont été marquées par une visite à l'unité de chirurgie et rééducation fonctionnelle de la scoliose de l'EPH "Dr. Benzerdjeb". Ce service enregistre une augmentation de ses activités, notamment celles relatives à la chirurgie des malformations congénitales de la colonne vertébrale et de la myasthénie grave. Une cérémonie symbolique a été organisée au Centre psychopédagogique pour enfants handicapés déficients mentaux du chef-lieu de wilaya au cours de laquelle des motos et des fauteuils roulant ont été distribués.

CYCLISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE SUR PISTE 19 médailles dont 6 en or et 3^e place pour l'Algérie

La sélection algérienne de cyclisme, avec 19 médailles (6 or, 6 argent et 7 bronze), a terminé à la troisième place des Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste, achevés samedi au Caire en Egypte. La palme d'or du rendez-vous africain du Caire revient à la jeune Nesrine Houilli (17 ans) qui a réalisé l'énorme coup de cette 7^e édition en allant chercher, à elle seule, six médailles d'or pour la sélection algérienne (juniors filles) sur le 500 mètres, Scratch, poursuite individuelle, Kirine, course éliminatoire et course aux points. Cette performance de l'Algérienne est considérée par les techniciens de la discipline comme une première dans les annales des Championnats d'Afrique de cyclisme sur piste, d'autant plus qu'elle intervient après une longue période d'arrêt des entraîne-



ments et compétitions en raison de la pandémie de Covid-19. Les sélections algériennes ont également raflé six médailles

CYCLISME / ALGÉRIE - JEUNES TALENTS Test d'évaluation mardi à Alger (Fédération)

Un test d'évaluation pour des jeunes cyclistes, relevant encore de la catégorie des cadets, sera organisé par la fédération algérienne de la discipline le mardi 16 mars courant, à partir de 9h00 au stade du 5-Juillet (Alger), a-t-on appris auprès de cette instance.

"Les athlètes concernés par ce test relèvent des Ligues d'Alger, Blida, Tipasa, Chlef Aïn Defla" a précisé la fédération dans un

bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Le test en question portera sur la vélocité, la vitesse sur 60 mètres, 200 mètres et 4000 mètres, et il sera supervisé par le Directeur des Jeunes Talents Sportifs de la Fédération, Samir Allam, ainsi que par le Docteur Kamel Sedouki.

APS

FAV

Mohamed Azzoug nouveau président de la Fédération algérienne de voile

Mohamed Azzoug a été élu comme nouveau président de la Fédération algérienne de voile (FAV), lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue dimanche à Aïn Bénian (Alger).

Azzoug a pris 13 des 21 voix prononcées lors de ce suffrage, au moment où son unique concurrent, Mohamed Lyès Maza, n'en a récolté que huit. Initialement, la succession du président sortant, Djilali Hacène, devait se jouer entre trois candidats. Mais juste avant le début des travaux de l'AGE, le troisième homme, Rabie Belaâda, a décidé d'annoncer son retrait de la course, en invoquant des "raisons personnelles".

Tout s'est joué donc entre Azzoug, ancien président de la FAV et Maza (Ligue de Skikda), et les membres de l'AG ont finalement choisi d'accorder leur confiance au premier cité.

"Tout d'abord, je tiens à remercier les membres de cette honorable Assemblée pour leur confiance, je m'engage à faire le maximum pour tirer notre discipline vers le haut", a indiqué Azzoug après son élection. Interrogé par l'APS à propos de ses priorités en tant que nouveau président de la FAV, Azzoug a affirmé en avoir deux. "Tout d'abord, il y a la prise en charge des athlètes d'élite,

appelés à représenter les coureurs nationaux aux JO de Tokyo, puis aux JM d'Oran. L'autre point qui me tient à cœur et que je considère également comme prioritaire, sera le lancement d'un projet-pilote au niveau du Sporting Club d'Aïn Bénian, en vue de créer une Académie sportive", a-t-il ajouté.

L'AGE a procédé également à l'élection des huit membres qui travailleront aux côtés d'Azzoug pendant le nouveau mandat olympique 2021-2024. Il s'agit de : Karassane Zine-Eddine, Tamim Hamani, Bouchama Abderrahmane, Hamouche Rachid, Arif Hamza, Kerraoui Yacine, Mabrouk Samir et Boukerrouche Karim. Pour rappel, le bilan moral de l'année 2020, présenté par le président sortant Djilali Hacène, avait été rejeté par l'AG, ce qui a empêché ce dernier de briguer un nouveau mandat à la tête de la FAV. A l'issue de ce rejet, le bilan financier n'avait même pas été soumis à examen, en raison de l'interruption des travaux de l'AG ordinaire.



Composante du nouveau Bureau exécutif

Composante du nouveau Bureau exécutif de la Fédération algérienne de voile pour le mandat olympique 2021-2024, à l'issue de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue dimanche à Aïn Bénian (Alger) :

Président :

- Mohamed Azzoug (13 voix)

Membres :

1)- Tamim Hamani (15 voix)

2)- Rachid Hamouche (12 voix)

3)- Samir Mabrouk (12 voix)

4)- Zine-Eddine Karassane (11 voix)

5)- Bouchama Abderrahmane (11 voix)

6)- Arif Hamza (11 voix)

7)- Yacine Kerraoui (11 voix)

8)- Karim Boukerrouche (10 voix).

HAND / TOURNOI DE QUALIFICATION AUX JO 3^e défaite de l'Algérie devant l'Allemagne (34-26)

La sélection algérienne masculine de handball s'est inclinée devant son homologue allemand sur le score de 34 à 26 (mi-temps : 17-14), en match disputé dimanche à Berlin pour le compte de la troisième et dernière journée du Tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo.

C'est la troisième défaite de suite des Algériens après celles concédées face à la Slovaquie (36-28) et la Suède (36-25). De son côté, l'Allemagne, avec 5 points, valide son billet pour Tokyo suite à cette victoire, en attendant de connaître l'identité de l'autre équipe qui l'accompagnera entre la Slovaquie

(3e, 2 points) et la Suède (2e, 3 points) qui s'affronteront à partir de 18h15.

Deux autres tournois se déroulent simultanément à Montpellier (France) et Podgorica (Monténégro), dans la même perspective de qualification aux JO de Tokyo. Les nations engagées à Podgorica sont le Chili, la Corée du Sud, la Norvège et le Brésil, alors que celles qui sont en compétition à Montpellier sont la Croatie, le Portugal, la France et la Tunisie. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient au tournoi de handball de s Jeux Olympiques de Tokyo, prévu du 24 juillet au 8 août 2021.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE SPORT SCOLAIRE Abdelhafid Izem réélu à la tête de la FASS

Le président sortant de la Fédération algérienne de sport scolaire (FASS), Abdelhafid Izem, a été réélu pour un quatrième mandat consécutif à la tête de l'instance fédérale, lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue dimanche à Alger.

Lors de l'AGE qui a vu la présence de 85 membres sur les 105 que compte l'AG, Izem a obtenu 55 voix favorables contre 26 pour son concurrent, Ahmed Titouni, secrétaire général de la ligue de Bordj Bou Arréridj, alors que le troisième candidat en lice, Abdelkader Nedjaï (président de la Ligue d'El-Oued), s'est retiré juste avant le début des travaux.

"J'étais très honoré par les hommes et femmes de l'assemblée générale qui m'ont fait confiance pour le quatrième mandat consécutif à la tête de la FASS", a confié Izem à l'APS, soulignant que "ce résultat constitue une reconnaissance de la part des membres de l'AG par rapport aux efforts consentis lors du précédent exercice". L'AGE a également élu le bureau fédéral, composé de dix membres. Neuf candidats ont été élus au sein du bureau fédéral, en attendant de connaître le 10^e membre parmi les quatre candidats ayant obtenu le même nombre de voix, à savoir Bensalah Mloud (31 voix), Maâzouzi Samy (31 voix), Adjissi Taoufik (31 voix) et Oudjedi Farès (31 voix).

Composition du bureau de la FASS:

-Abdelhafid Izem : président (55 voix)

Membres :

-Dehamnia Abdelkader (52 voix)

-Sersoub Mohamed (47 voix)

-Ben Sahraoui Slimane (46 voix)

-Athmani Abdelhaï (45 voix)

-Dekhane Mohamed (42 voix)

-Bouselâa Yazid (40 voix)

-Benour Mohamed (40 voix)

-Kechtoulou Nouredine (39 voix)

- Lahmar Saci (38 voix).

MISE EN CONFORMITÉ DES STATUTS

La FAF attend un signe du MJS (Zetchi)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué dimanche qu'il attendait toujours un signe de la part du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), pour pouvoir organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx) afin de mettre en conformité les statuts de l'instance, "comme l'exige la Fédération internationale (Fifa)".



"Le dossier des nouveaux statuts est gelé. Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS pour s'asseoir autour d'une table et trouver une solution, en faisant preuve d'un sens de responsabilité, afin de mettre en conformité nos statuts avec ceux de la Fifa, comme l'ont fait d'ailleurs des fédérations africaines et d'autres pays", a déclaré à la presse le patron de la FAF à l'aéroport international d'Alger, peu après son retour du Maroc, où il a assisté aux travaux de l'assemblée générale ordinaire et élective de la Confédération africaine (CAF).

Sur recommandation de la Fifa, la FAF avait entamé depuis novembre 2019 un

processus pour l'amendement de ses statuts, mais le MJS n'a toujours pas donné son aval, indiquant dans une circulaire que les modifications statutaires devront être soumises pour approbation après le déroulement de l'assemblée générale élective (AGE).

Par ailleurs, le président de la FAF s'est montré surpris et remonté concernant la fuite sur les réseaux sociaux samedi d'une correspondance interne entre le MJS et la FAF, concernant sa demande de candidature aux élections du Conseil de la Fifa, un document datant du 12 novembre 2020.

Dans ce document, le MJS rappelait à la FAF que la demande de l'OK pour

l'engagement du président de la FAF à l'élection du Conseil de la Fifa a été déposée le dernier jour de la clôture des délais et que de ce fait, la tutelle n'avait d'autre choix que de donner son feu vert, sans omettre de dire que l'article 211 de la loi 13-05 du 23 juillet 2013 n'a pas été respecté par l'instance fédérale.

"La fuite de la correspondance interne du MJS est un fait très grave, d'autant que le document ne porte pas un accusé de réception de la FAF, il n'est pas sorti de l'instance fédérale mais du ministère", a-t-il regretté.

Avant d'enchaîner : "Nous avons sollicité le ministère pour nous donner

son aval afin de me présenter aux élections du Conseil de la Fifa.

Le département ministériel m'avait signifié que je devais mettre tous les atouts de mon côté en vue de ces élections.

J'avais toutes mes chances avant que ma candidature ne soit rejetée.

Le ministre (Sid Ali Khaldi) avait soutenu ma candidature à plusieurs occasions".

Enfin, Zetchi a botté en touche concernant sa décision de briguer ou non un deuxième mandat à la tête de l'instance fédérale : "Ce n'est pas le moment de répondre à cette question", s'est-il contenté de dire aux médias.

AG DE LA CAF

Zetchi : "L'Algérie s'est abstenue de voter la modification des conditions d'admission"

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a indiqué dimanche qu'il s'était abstenu de voter la modification statutaire concernant les conditions d'admission, proposée par la Confédération africaine (CAF) lors de la 43e session de l'assemblée générale (AG) ordinaire et élective, tenue vendredi à Rabat.

"L'Algérie s'est abstenue de voter la modification statutaire, proposée par la CAF concernant les conditions d'admission à la qualité de membre de l'organisation, et a même refusé d'approuver le bilan financier.

Je ne comprends pas cette campagne d'acharnement qui a débuté depuis plusieurs mois de la part de certaines parties qui veulent revenir au-devant de la scène et gérer de nouveau la FAF", a déclaré à la presse le patron de la FAF à l'aéroport international d'Alger, peu après son retour au pays.

"Ma position envers la cause palestinienne et celle du Sahara occidental est celle de l'Algérie. Je ne peux permettre à quiconque de douter de mon nationalisme", a-t-il enchaîné.

Accompagné du secrétaire général de la FAF Mohamed Saâd et du membre du Bureau fédéral Amar Bahloul, le président de la FAF a assisté aux travaux de l'AG ordinaire et élective

de la CAF, alors qu'il brigait un poste au niveau du Conseil de la Fifa, avant de retirer sa candidature quelques heures avant les élections.

"Au moment où j'ai déposé ma candidature, j'avais des chances réelles d'arracher l'un des deux sièges mis en jeu, mais le rejet de mon dossier par la commission de contrôle de la Fifa, m'a mis à l'écart pendant un mois et demi, synonyme de coup d'arrêt à ma campagne, jusqu'à ce que je sois réhabilité par le Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne à une semaine des élections.

J'ai perdu beaucoup de temps pour promouvoir ma candidature", a-t-il ajouté.

Kheïreddine Zetchi a souligné qu'il avait préféré se retirer de la course au Conseil de la Fifa, après avoir constaté que tout était "déjà ficelé" avant même le déroulement du scrutin.

Un retrait qui a permis au Marocain Faouzi Lekjaâ et à l'Égyptien Hani Abo Rida de se hisser au Conseil de l'instance internationale.

"Lors de ma présence au Maroc, j'ai constaté que tout était ficelé d'avance dans ce qui est convenu d'appeler le "consensus de Rabat", et dont l'Algérie était absente, ce qui m'a poussé à retirer ma candidature.

Lors des prochains mois, l'Algérie

va intégrer la CAF et la Fifa, ce qui sera bénéfique pour la FAF et à notre pays en général.

A travers ma candidature, je n'avais aucune intention de privilégier mon intérêt personnel", a-t-il assuré.

Enfin, Zetchi s'est exprimé concernant l'élection par acclamation du Sud-africain Patrice Motsepe, qui succède au Malgache Ahmad Ahmad.

"L'Algérie s'est mise aux côtés de Patrice Motsepe dès le début, je pense qu'il est la personne idéale pour gérer la CAF, il doit avoir à ses côtés toute une équipe pour faire changer beaucoup de choses dans la gestion du football continental. Je reste optimiste quant à la réussite de Motsepe dans sa mission.

Je suis sûr que la relation de l'Algérie avec Motsepe sera meilleure que celle que nous avions entretenue avec l'ancien président Ahmad Ahmad, que je qualifie de mauvaise", a-t-il conclu.

Zetchi ambitionnait à travers sa candidature de devenir la deuxième personnalité sportive algérienne à intégrer le Conseil de la Fifa après l'ancien président de la FAF Mohamed Raouroua, qui avait été élu membre du Comité exécutif de l'instance internationale lors de l'assemblée générale élective de la CAF en février 2011 à Khartoum.

LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE)

Le MCA pour se rapprocher des quarts, le CRB sommé de réagir

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et le CR Belouizdad, auront des missions diamétralement opposées, à l'occasion de la 4e journée de la phase de poules, prévue mardi. Si le MCA (Gr).

D) tentera de faire un grand pas vers la qualification aux quarts de finale de l'épreuve, en accueillant les Sénégalais de Teungueth FC, le CRB (Gr).

B), dos au mur, devra impérativement réagir en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal.

Auteur de son premier succès à l'extérieur en compétitions continentales depuis 42 ans, à Thiès face à Teungueth FC (1-0), le "Doyen" est appelé à confirmer son "réveil africain" et du coup franchir un pas pour arracher l'une des deux places qualificatives.

La victoire est plus que nécessaire pour les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani, eux qui veulent faire bonne figure dans cette compétition à l'occasion du 100e anniversaire de la création du club.

Avec un seul point au compteur, Teungueth FC, dont il s'agit de la première participation, n'aura pas droit à l'erreur dans l'objectif de se relancer dans un groupe où figurent également l'ES Tunis (1re, 7 pts) et le vice-champion d'Afrique du Zamalek (3e, 2 pts), qui s'affrontent au Caire dans un véritable choc nord-africain.

De son côté, le CRB, mal en point avec deux points seulement, devra se remettre en question pour éviter de se compliquer davantage la vie, à l'occasion de son voyage périlleux à Khartoum pour défier Al-Hilal, qui compte également deux unités au compteur.

Tenu en échec au stade du 5-Juillet par Al-Hilal (1-1) lors de la 3e journée, le Chabab sera face à un rendez-vous crucial pour tenter de relancer ses chances et se repositionner dans une poule B dominée par les Sud-africains de Mamelodi Sundowns, auteurs jusque-là d'un parcours sans faute (9 pts).

Quant au Hilal, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur portugais Ricardo Manuel Nunes Formosinho, il partira largement favori dans son jardin, d'autant qu'il sera soutenu par 1000 supporters, pour la première fois depuis le début de la saison, sur autorisation de la Confédération africaine (CAF).

Le Chabab, secoué par une crise interne ayant entraîné la démission du directeur du pôle compétitif Taoufik Kourichi, doit non seulement revenir avec un bon résultat du Soudan, mais surtout essayer de mettre fin à une mauvaise série de sept matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. Le leader Mamelodi Sundowns aura une belle occasion de valider son billet pour les quarts de finale, avant terme, en recevant les Congolais du TP Mazembe (2 pts).

Le programme

Groupe A :

AS Vita Club (RD Congo) - Al-Ahly (Egypte) (14h00)

Simba SC (Tanzanie) - Al-Merreikh (Soudan) (14h00)

Groupe B :

Al-Hilal (Soudan) - CR Belouizdad (Algérie) (14h00)

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - TP Mazembe (RD Congo) (17h00)

Groupe C :

Horoya AC (Guinée) - WA Casablanca (Maroc) (17h00)

Petro de Luanda (Angola) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) (17h00)

Groupe D :

MC Alger (Algérie) - Teungueth FC (Sénégal) (20h00)

Zamalek (Egypte) - ES Tunis (Tunisie) (20h00)

NB : les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.
APS

LIGUE 1 (18E JOURNÉE)

Duel à distance entre le leader et son dauphin

Le leader du championnat de Ligue 1 de football la JS Saoura, effectuera un déplacement périlleux à Alger pour défier le Paradou AC, sur sa lancée, alors que son dauphin le MC Oran sera face à un match piège à domicile contre l'AS Aïn M'lila, à l'occasion de la 18e journée, prévue mardi et mercredi.



Surfant sur une série de cinq victoires de suite, la JSS (1e, 32 pts), devra faire face à une équipe du Paradou AC (7e, 26 pts), qui reste sur deux succès de rang dans les derbies algérois face à l'USM Alger et le NA Hussein-Dey, sur le même score (2-1).

La JSS devra puiser dans ses réserves pour revenir de la capitale avec un bon résultat, et ne laisser aucune chance à son poursuivant direct le MC Oran (2e, 31 pts), tenu en échec le week-end dernier, à la surprise générale, à domicile face à la lanterne rouge le CABB Arreridj (1-1).

Le club oranais aura une belle occasion de se racheter, en accueillant un prétendant pour le podium l'ASAM (4e, 29 pts), dans un véritable match piège pour les coéquipiers du défenseur Boualem Mesmoudi.

Le MCO pourrait même prendre pro-

visoirement les commandes, en cas de défaite de la JSS à Alger, en attendant l'apurement des matchs en retard.

L'Olympique Médéa (4e, 29), qui fait du surplace en alignant quatre matchs sans victoire, sera en appel à l'Ouest pour donner la réplique au RC Relizane (11e, 20 pts), sévèrement battu vendredi à Constantine par le CSC (5-2).

Si l'OM aspire à rejoindre de nouveau le podium, le RCR compte renouer avec la victoire et se hisser à la première partie du tableau.

Le NA Hussein-Dey (14e, 17 pts), surpris à domicile face au PAC (1-2) sera à l'Ouest pour défier le WA Tlemcen (13e, 18 pts), dans une rencontre qui s'annonce à priori équilibrée et ouverte à tous les pronostics.

Le WAT, incapable d'enregistrer la moindre victoire lors des deux derniers matchs, abordera ce rendez-vous sous

le signe du rachat face à une équipe du Nasria, en proie au doute après deux défaites de suite.

Enfin, la lanterne rouge le CABB Arreridj (20e, 5 pts), dont le maintien est devenu de plus en plus difficile, va chercher à décrocher son premier succès de la saison, à l'occasion de la réception du CS Constantine (10e, 21 pts), qui reste sur bonne série de quatre rencontres sans défaite, dont deux matchs nuls à l'extérieur.

Cette 18e journée sera tronquée de quatre rencontres : USM Bel-Abbès - JS Kabylie, MC Alger - NC Magra, JSM Skikda - ES Sétif, CR Belouizdad - USM Alger, reportées à une date ultérieure en raison de l'engagement du CRB, du MCA, de la JSK, et de l'Entente en phase de poules des compétitions africaines interclubs, mardi et mercredi.

Le programme

Mardi 16 mars (15h00) :

RC Relizane - Olympique Médéa

Mercredi 17 mars (15h00) :

WA Tlemcen - NA Hussein-Dey

MC Oran - AS Aïn M'lila

ASO Chlef - US Biskra

CABB Arreridj - CS Constantine

Paradou AC - JS Saoura

Reportées :

USM Bel-Abbès - JS Kabylie

MC Alger - NC Magra

JSM Skikda - ES Sétif

CR Belouizdad - USM Alger

Classement :

	Pts	J
1). JS Saoura	32	15
2). MC Oran	31	17
3). ES Sétif	30	14
4). AS Aïn M'lila	29	16
→). O. Médéa	29	17
6). JS Kabylie	27	14
7). Paradou AC	26	17
8). USM Alger	24	16
9). CR Belouizdad	22	12
10). CS Constantine	21	16
11). MC Alger	20	13
→). RC Relizane	20	16
13). WA Tlemcen	18	16
14). NA Hussein-Dey	17	17
15). ASO Chlef	16	15
→). US Biskra	16	17
17). USM Bel-Abbès	15	17
18). NC Magra	14	16
19). JSM Skikda	8	16
20). CABB Arreridj	5	15

LIGUE 2 ALGÉRIENNE (6E JOURNÉE)

Les chocs RCK-RCA et DRBT-HBCL à l'affiche

Les chocs RC Kouba - RC Arbaâ, DRB Tadjenanet - HB Chelghoum Laïd et JSM Tiaret - MCB Oued-Sly seront à l'affiche de la sixième journée de Ligue 2, prévue ce mardi après-midi, et qui sera marquée par plusieurs autres duels intéressants, pour l'accession et pour le maintien.

Ce se sont cependant ces trois chocs, entre ténors des différents groupes qui devraient le plus

capter l'attention, car susceptibles de modifier complètement l'actuelle hiérarchie.

En effet, le RCK, qui occupe actuellement la troisième place au classement générale du Groupe Centre avec neuf points, va accueillir le leader, le RC Arbaâ (11 pts), avec la possibilité de le détrôner en cas de victoire.

Un chaud duel qui sera probablement suivi de très près par

les puristes, mais aussi par les autres prétendants aux premiers rôles, notamment, l'ES Ben Aknoun (2e/10 pts), qui sera appelé à recevoir l'USM El Harrach (5e/8 pts).

Même cas de figure à l'Est, avec le choc DRBT-HBCL, entre le 3e qui reçoit le 4e, avec la possibilité de passer devant le leader, l'USM Annaba en cas de victoire.

Un scénario d'autant plus pos-

sible que les Tuniques-Rouges, qui caracolent actuellement en tête de ce groupe sont appelés à se déplacer chez le CA Batna (7e), avec le risque d'y laisser des plumes. Autre duel à suivre également, le déplacement de l'US Chaouia (2e) chez le MC El Eulma (lanterne-rouge), car mettant aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés, mais qui l'un comme

l'autre ont grand besoin de points. Enfin, dans le Groupe Ouest, "Le Match à Suivre" sera probablement cette chaude empoignée entre le leader, le MCB Oued Sly et la JSM Tiaret (7e), au moment où le Dauphin, l'ASM Oran, sera appelé à recevoir le modeste CR Aïn Ouassara (10e/4 pts). Tous les matchs sont prévus à 14h30, suivant la dernière programmation de la LNFA.

Le RCB Oued Rhiou reçoit à Djediouia le MC Saïda

Le RCB Oued Rhiou accueille, mardi, le MC Saïda au Stade 19 mars 1962 de Djediouia, pour le compte de la 6e journée de la Ligue deux de football après l'an-

nulation de l'homologation de son stade communal, a indiqué lundi la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

La même instance a précisé, dans un

communiqué de presse, que la décision du retrait par la Ligue de l'homologation du stade du RCBOR est due à la détérioration de la pelouse, installée il y a 16

ans et ne répondant plus aux exigences du déroulement des matches de Ligue 2.

La LNFA a souhaité au passage que les autorités de la wilaya de Relizane prennent en charge rapidement les travaux de la pose d'une nouvelle pelouse au niveau du stade de Oued Rhiou.

Pour sa part, le secrétaire général du RCBOR, Ahmed Messaoudi, cité par le communiqué de la LNFA, "a tenu à féliciter les entrepreneurs, les citoyens de la région ainsi que le président et les membres de l'APC de Djediouia (distante de 7 Km de Oued Rhiou), qui se sont mobilisés bénévolement pour rénover en temps record le stade de la commune, construit en 1992, et le mettre aux normes exigées par la Ligue".

La même instance a estimé, en outre, qu'il s'agit "d'une aubaine pour l'équipe de football de Djediouia, créée en 1946, qui évolue en Régionale Une de la Ligue régionale d'Oran, pour en tirer profit de cette opération de rénovation".

Le RCBOR, qui a accédé cette saison en Ligue 2, pointe à la huitième place au classement avec cinq points à l'issue de la cinquième journée.

Programmes

Groupe Est

Mardi à 14h30 :

DRB Tadjenanet - HB Chelghoum Laïd
MC El Eulma - US Chaouia
CA Batna - USM Annaba
NRB Teleghma - AS Khroub
MO Constantine - MSP Batna
USM Khenchela - CRB Ouled Djellal

Classement

	Pts	J
1). USM Annaba	11	5
2). US Chaouia	10	5
→). DRB Tadjenanet	10	5
4). Chelghoum Laïd	8	5
5). NRB Teleghma	7	5
6). MO Constantine	6	5
7). CRB Ouled Djellal	5	5
→). CA Batna	5	5
→). AS Khroub	5	5
→). MSP Batna	5	5
11). USM Khenchela	4	5
12). MC El Eulma	3	5

Groupe Centre

Mardi à 14h30 :

WA Boufarik - IB Lakhdaria
ES Ben Aknoun - USM El Harrach
WR M'Sila - USM Blida
CR Béni-Thour - MO Béjaïa
JSM Béjaïa - Amel Boussaâda
RCK - RC Arbaâ

Classement :

	Pts	J
1). RC Arbaâ	11	5
2). ES Ben Aknoun	10	5
3). RC Kouba	9	5
→). MO Béjaïa	9	5
5). USM El Harrach	8	5
→). WA Boufarik	8	5
7). JSM Béjaïa	7	5
8). IB Lakhdaria	6	5
→). Amel Boussaâda	6	5
10). CR Béni-Thour	5	5
11). USM Blida	1	5
12). WR M'Sila	0	5

Groupe Ouest

Mardi à 14h30 :

JSM Tiaret - MCB Oued-Sly
US Remchi - CR Témouchent
ASM Oran - CRB Aïn Ouassara
OM Arzew - SC Aïn Defla
SKAF El Khemis - IRB El Kerma
RCB Oued Rhiou - MC Saïda

Classement :

	Pts	J
1). MCB Oued Sly	13	5
2). ASM Oran	11	5
3). SC Aïn Defla	9	5
4). CR Témouchent	8	5
5). MC Saïda	7	5
→). SKAF Khemis	7	5
7). JSM Tiaret	6	5
8). RCB Oued Rhiou	5	5
→). IRB El Kerma	5	5
10). OM Arzew	4	5
→). CRB Aïn Ouassara	4	5
12). US Remchi	1	5

ANTOINE KOMBOURÉ : « C'EST QUE DU BONHEUR ! »

Après la victoire surprise du FC Nantes face au Paris Saint-Germain ce dimanche (1-2), Antoine Kombouré a savouré les trois points acquis et indispensables dans la lutte pour le maintien. « Quand, à la mi-temps, vous revenez menés 1-0 et que vous êtes 19es, vous vous dites que les choses se compliquent. On a pris un coup sur la tête, d'abord analysé en conférence de presse l'entraîneur des Canaris. Il a fallu remobiliser les garçons, ne pas prendre d'autre but et espérer quelque chose. Il y a eu de la force et de la qualité dans le jeu. On a marqué deux buts dans le jeu. Je suis hyper content et fier de la performance de mes joueurs ce soir. C'est que du bonheur ! C'est un véritable exploit parce que souvent, dans ce genre de situations, vous lâchez. Mentalement, on a été très costauds. »



AUBAMEYANG PUNI PAR ARTETA

Capitaine et buteur attitré d'Arsenal, Pierre-Emerick Aubameyang est resté sur le banc dimanche à l'occasion du derby contre Tottenham (2-1) en Premier League. En marge de la rencontre, l'entraîneur des Gunners, Mikel Arteta, a expliqué que l'international gabonais a fait l'objet d'une sanction disciplinaire en interne.

« Il devait commencer le match, mais il y a eu un problème de discipline. On a tiré un trait et on passe à autre chose, il sera sur le banc. On traite ça en interne. On a des procédures à respecter, il faut respecter chaque match et c'est tout », a expliqué le technicien devant les médias. D'après la presse anglaise, l'ancien Stéphanois a été sanctionné pour un retard au moment du rassemblement d'avant-match.

COMAN

REFUSE DE PROLONGER AU BAYERN

L'attaquant français, toujours dans le viseur de Manchester United et de Chelsea, aurait refusé une première offre de prolongation de la part du Bayern Munich.

Pour se renforcer la saison prochaine, Manchester United a bien l'intention d'étoffer son secteur offensif. Jadon Sancho serait toujours la piste numéro une à en croire la presse britannique, mais Ole Gunnar Solskjaer pourrait finalement se tourner vers son concurrent du Bayern Munich. En effet, le média allemand Kicker affirme que Kingsley Coman aurait snobé cette semaine une première offre de prolongation de contrat de la part de ses dirigeants. Lié au Bayern Munich jusqu'en 2023, l'ancien Parisien réclamerait une grosse augmentation de salaire pour signer un nouveau bail. L'unique buteur de la dernière finale de Ligue des champions touche actuellement 160 000 euros par semaine.

Et Manchester United, qui piste déjà Kingsley Coman depuis l'été dernier, pourrait en profiter pour jouer les trouble-fêtes. Le Chelsea de Thomas Tuchel se serait également positionné sur le dossier. Reste à savoir pour combien le Bayern Munich sera prêt à céder son joueur, aujourd'hui estimé à 55 millions d'euros (Transfermarkt). À moins que le patron du club, Karl-Heinz Rummenigge ne reste sur sa position de décembre dernier. « Kingsley est un joueur de premier plan aujourd'hui, et il est extrêmement précieux pour le Bayern. Il fait souvent la différence, juste au moment où cela compte le plus. Kingsley n'est pas à vendre ».

Chelsea veut 20 M€ pour Palmieri

Désireux de laisser filer son défenseur italien Emerson Palmieri, les dirigeants de Chelsea ont fixé le prix de vente de leur joueur. Il en coûtera 20 M€ pour le club intéressé.

L'Inter Milan et le Napoli, les deux clubs qui se sont déclarés intéressés par Emerson Palmieri savent désormais le prix à payer pour obtenir le défenseur italien. Chelsea attend 20 millions d'euros de cette vente. Un prix jugé pour le moment trop élevé par les deux clubs de Série A laisse entendre Tutto-sport.

Emerson Palmieri a joué 11 matches toutes compétitions confondues jusqu'à présent cette saison. Mais un seul d'entre eux avec Thomas Tuchel le nouveau manager, en FA Cup contre Barnsley en février dernier. Arrivé en 2018 à Chelsea en provenance de l'AS Roma, le défenseur international italien est sous contrat avec les Blues jusqu'en juin 2022.



HYSAJ A DISCUTÉ AVEC LE PSG

L'agent du latéral droit albanais, Mario Giuffredi, a fait des révélations sur l'avenir de son joueur sur Radio Punto Nuovo. Selon l'agent italien, Leonardo, le directeur sportif du PSG, aurait des vues sur Elsieid Hysaj : « Nous sommes proches d'un départ à la fin de la saison, évidemment Elsieid (Hysaj) reste à la disposition du club, mais étant donné le règlement qui permet de nouveaux accords à partir du 1er janvier, nous regardons autour. Le PSG ? Il fait partie des clubs avec lesquels nous avons discuté. J'ai entendu Leonardo, mais il n'y a rien de concret, même s'il l'apprécie. Et pour en arriver à des négociations sérieuses, il en faut beaucoup. »

JOAO FELIX POUR REEMPLACER AGÜERO ?

Le contrat de l'attaquant de Manchester City, Kun Agüero, prend fin en juin prochain. Les dirigeants du club auraient déjà quelqu'un en tête pour le remplacer. Le joueur de l'Atlético de Madrid intéresserait Pep Guardiola.

Selon le média Eurosport, le coach espagnol Pep Guardiola serait très intéressé à l'idée de recruter l'attaquant de l'Atlético de Madrid lors du mercato estival. Ce n'est alors pas impossible de voir le Portugais évoluer en Premier League l'année prochaine. Mais Joao Felix connaît un début d'année 2021 compliqué. Il a perdu sa place de titulaire, au profit d'Angel Correa. Entre un test positif au Covid-19 et des pépins physiques, le numéro 7 des Colchoneros occupe désormais un rôle de remplaçant de luxe. Le retour en forme de Thomas Lemar ne l'a pas aidé non plus.

Désormais remplaçant à l'Atlético de Madrid, Joao Felix pourrait être tenté d'aller voir ailleurs. D'après Eurosport, les Citizens s'étaient d'abord penchés sur l'option Erling Haaland. Si le Norvégien reste la priorité absolue, le Portugais pourrait lui aussi faire partie de cette liste, afin de remplacer Sergio Agüero, qui devrait partir libre en fin de saison.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-MALI

Le Président Tebboune réitère la disponibilité de l'Algérie à aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré dimanche à Alger, la disponibilité de l'Algérie à aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections, attendues par le peuple malien.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec son homologue malien, Bah N'Daw, le président Tebboune a indiqué que "la rencontre avec le chef d'Etat malien, en visite de travail et d'amitié en Algérie, a été l'occasion de lui exprimer nos félicitations pour le

retour de la sérénité dans son pays ainsi que pour la réunion tenue, récemment, à Kidal (nord malien)". Et d'ajouter: "comme nous l'avons déjà affirmé, lors de précédentes rencontres, nous demeurons à la disposition de nos frères maliens pour tout ce qu'ils jugent nécessaire dans la

phase actuelle en vue de l'apaisement de la situation et de la préparation des élections qu'ils ont décidées". Le président de la République a tenu à cette occasion à "souhaiter chaleureusement la bienvenue" à M. Bah N'Daw et à la délégation qui l'accompagne.



M. Djerad reçu par le chef d'Etat malien

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a été reçu dimanche par le chef d'Etat malien, M. Bah N'Daw qui effectue une visite d'amitié et de travail en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. L'audience qui s'est déroulée à la Résidence d'Etat de

Zeralda, a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays et de passer en revue les perspectives de consolidation des relations bilatérales dans divers domaines, lit-on dans le communiqué.



Le Chef d'Etat malien achève sa visite en Algérie

Le Chef d'Etat malien, M. Bah N'Daw, a quitté lundi matin Alger, après une visite d'amitié et de travail en Algérie. Le Chef d'Etat malien a été salué, à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad qui était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud. Le Président malien avait entamé, samedi dernier, une visite de travail et d'amitié en Algérie, lors de laquelle il a été reçu, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A l'issue de l'entretien qu'il a eu avec son homologue malien, le Président Tebboune avait réitéré la disponibilité de l'Algérie à aider le Mali dans la restauration de sa stabilité et la préparation des élections, attendues par le peuple malien. Le Président Tebboune avait également exprimé à son homologue malien, ses félicitations pour le retour de la sérénité dans son pays. Le président de la République avait tenu, à cette occasion, à "souhaiter chaleureusement la bienvenue" à M. Bah N'Daw et à la délégation qui l'accompagne. Le chef de l'Etat malien avait, de son côté, salué le "dévouement" et l'"attachement" de M. Tebboune à aider le Mali en vue d'une sortie définitive de la crise qu'il traverse. "Nous sortons d'une crise assez difficile et complexe et sans l'appui et le soutien de nos amis algériens, nous n'aurions pas pu nous en sortir", a-t-il affirmé. "Nous nous sentons soutenus, compris, aidés et appuyés dans notre démarche", a-t-il souligné. Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad avait également été reçu, à l'occasion de cette visite, par le Chef d'Etat malien.

M. Bah N'Daw salue le rôle de l'Algérie dans la résolution de la crise au Mali

Le chef de l'Etat malien, M. Bah N'Daw, a remercié, dimanche à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son "soutien" et son "dévouement" à aider le Mali dans sa démarche à sor-

tir de la crise. Dans une déclaration à l'issue de son entretien avec le Président Tebboune, le chef de l'Etat malien a salué le "dévouement" et l'"attachement" de M. Tebboune à aider le Mali en vue d'une sortie défini-

tive de la crise qu'il traverse. "Nous sortons d'une crise assez difficile et complexe et sans l'appui et le soutien de nos amis algériens, nous n'aurions pas pu nous en sortir", a-t-il affirmé. "Nous nous sentons sou-

tenus, compris, aidés et appuyés dans notre démarche", a-t-il souligné, exprimant "avec force" ses remerciements à l'endroit du peuple algérien et son gouverne-

ACCIDENTS DE CIRCULATION

6 morts et 174 blessés enregistrés ces dernières 24 heures

Six (06) personnes sont décédées et 174 autres blessées dans des accidents de circulation survenus durant ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique lundi un communiqué de la protection civile.

Selon les services de la protection civile, qui ont effectué 146 interventions durant la même période, le bilan le plus lourd "a été enregistré au niveau de la wilaya de Bejaïa avec 02 personnes décédées et 02 autres blessées suite à une collision entre un véhicule léger et un camion survenue sur la RN 26 commune de El Flaye, daïra de Sidi

Aïch", soulignant que les victimes ont été prises en charges sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires. La Protection civile a déploré le décès de deux enfants âgés de 14 et 15 ans, morts noyés dans une mare d'eau à proximité du barrage de Kadara, commune d'El Kharouba, dans la wilaya de Boumerdes, dont les corps ont été évacués vers l'hôpital de Thénia, ajoute la même source. Ainsi, les éléments de la protection civile sont intervenus également, durant la même période pour prodiguer des soins de première urgence à 06 personnes incommodées suite à l'inhalation

de monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffes bain à l'intérieur de leurs domicile à Tlemcen et Laghouat.

Les sapeurs pompiers sont intervenus pour l'extinction de 03 incendies urbains et divers, et d'éviter leur propagation à d'autres lieux mitoyens, à Alger, Oum El Bouaghi et Tindouf, poursuit la même source, qui affirme qu'aucune victime n'est à déplorer. Pour les activités de lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la protection civile ont affirmé avoir "effectué durant les dernières 24 heures 33 opérations de sensibilisation à travers 21 com-

munes réparties sur 06 wilayas, et 36 opérations de désinfection générale à travers 17 communes réparties sur 2 wilayas, qui ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés. Par ailleurs, les unités de la protection ont enregistré 2382 interventions, durant ces dernières 24 heures, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi que les opérations de sensibilisation et de désinfection relatives au Coronavirus.

JUSTICE-CORRUPTION

Pillage du foncier touristique à Skikda : le Parquet requiert la confirmation des peines requises en première instance

Le Parquet général près la Cour d'Alger a requis lundi la confirmation des peines requises par le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire de pillage du foncier touristique dans la wilaya de Skikda, dans laquelle sont poursuivis l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, les anciens ministres Amar Ghoul et Abdelghani Zaâlâne, et trois (3) ex-walis.

Le Procureur général a ainsi requis une peine de douze (12) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et de l'ancien ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, et une

peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien ministre des Travaux publics, Adelghani Zaâlâne, poursuivis tous les trois pour abus de fonction et octroi d'indus privilégiés à l'investisseur Mohamed Ben Fassih.

Il a également requis une peine de dix (10) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million de DA à l'encontre de l'ancien wali de Skikda, Mohamed Bouderbali, poursuivi dans cette affaire pour dilapidation de deniers publics et octroi d'indus privilégiés, consistant en une assiette foncière à l'homme d'affaires Ben Fassih.

Une peine de 8 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million DA a été requise contre l'ancien wali de Skikda, Fawzi Ben Hocine et l'homme d'affaires Ahmed Ben Fassih, et 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million DA contre Derfouf Hadjri, ancien wali de Skikda.

Une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été requise contre les directeurs des Domaines de Skikda, Dehimi Cherif, Amara Rachid, Khelfaoui Nassereddine et Seif-Eddine Ben Fassih (fils de l'homme d'affaires Mohamed Ben Fassih) et l'ancien directeur des Domaines au ministère

des Finances, Himoud Mohamed. Une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de DA a été requise contre Merabet Laidi, ancien directeur du port de Skikda, Haba Fayçal, ancien directeur de l'industrie de Skikda et Kamel Aliouane, ancien cadre.

La président de l'audience avait achevé auparavant l'audition de tous les accusés, en interrogeant le principal accusé Ben Fassih et son fils Seif-Eddine qui ont, tous les deux, nié tous les griefs retenus contre eux, imputant le non lancement des projets d'investissement aux entraves bureaucratiques qu'ils ont rencontrées dans la wilaya de Skikda.